

MONEY EXPERT

LE MAGAZINE FINANCIER POUR LES INVESTISSEURS
DE DEUTSCHE BANK - ÉTÉ 2020

Et maintenant ?

Bas les masques : nous vous aidons
à déceler les opportunités

Le dividende, on en redemande

Une source de revenus réguliers
pour vos investissements

En route vers l'économie 2.0

Les nouvelles tendances
qui transforment l'économie

Deutsche Bank





Plus que jamais, nous sommes là pour vous

En ces temps éprouvants, vous souhaitez pouvoir vous consacrer à votre bien-être, votre famille, vos amis, votre travail... sans que l'argent ou les investissements ne soient pour vous une préoccupation supplémentaire. C'est pourquoi nos conseillers ont été particulièrement actifs pour contacter le plus grand nombre possible de clients, afin de leur fournir des conseils et, si nécessaire, leur proposer des solutions appropriées.

Alors que le nombre d'interactions quotidiennes entre les clients et les conseillers atteint généralement son pic en début d'année, la période avril-mai a été plus intense que jamais. En accompagnant de manière proactive le plus grand nombre possible de clients en ces temps difficiles, Deutsche Bank s'est distinguée de nombreuses autres banques. La qualité de notre expertise, la résilience de nos conseillers, notre proximité, un flux régulier d'actualités financières et nos investissements dans les canaux de communication digitaux ont fait toute la différence. En tant que client de Deutsche Bank, vous savez que nos conseils sont toujours inclus, et que vous pouvez toujours compter sur notre expertise. Dans les périodes où les marchés se portent bien, mais aussi lorsqu'ils mettent les nerfs des investisseurs à rude épreuve.

La crise mondiale actuelle a une fois de plus souligné l'importance d'une vision globale dans la gestion des portefeuilles et des actifs. Ici aussi, grâce à notre présence dans plus de 70 pays, nous avons pu faire la différence. L'expertise internationale du groupe Deutsche Bank, traduite pour répondre aux besoins locaux des investisseurs belges : c'est l'approche que nous privilégions et que nous continuerons à développer. Plus que jamais.

Bonne lecture,

Olivier Delfosse

Olivier Delfosse
CEO Deutsche Bank Belgium

✉ o.delfosse@db.com

f facebook.com/deutschebankbe

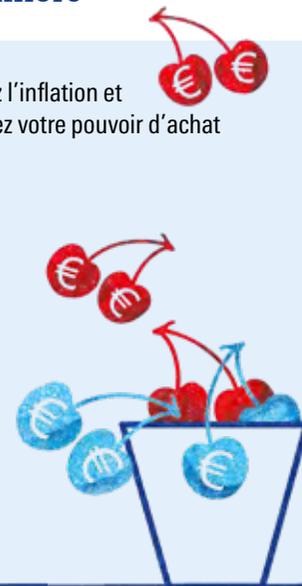
t twitter.com/deutschebankbe

in linkedin.com/company/deutsche-bank-belgium

Colophon — Money Expert est un périodique d'information financière publié par Deutsche Bank AG, Taunusanlage 12, 60325 Frankfurt am Main, Germany, HR/RC Frankfurt am Main/Francfort-sur-le-Main HRB nr. 30000. Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles, avenue Marnix 13-15, 1000 Bruxelles, Belgique, RPM Bruxelles, TVA BE 0418.371.094, IBAN BE03 6102 0085 7284, IHK D-H0AV-L0H0D-14. Concept et mise en page: www.jaja.be. Illustration: Gudrun Makelberge. Photographie: Dries Luyten, iStock, Getty Images. L'information qu'il contient ne constitue en aucun cas un conseil en investissement. Le contenu du magazine est basé sur la législation (fiscale) en vigueur au moment de la rédaction du magazine, qui peut être modifiée à tout moment par le législateur. L'information contenue dans ce périodique est recueillie aux meilleures sources mais n'engage pas la responsabilité de Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles. La rédaction de ce magazine a été clôturée le 12 juin 2020. Si vous ne souhaitez plus recevoir le Money Expert, vous pouvez vous désabonner en envoyant un e-mail à service.clients@db.com ou en appelant le +32 2 551 99 35. Editeur responsable: Olivier Delfosse



22 Domptez l'inflation et conservez votre pouvoir d'achat



52 L'actualité financière par le grand bout de la loupe

Actualité

04 Perspectives économiques

L'économie mondiale plonge dans le rouge, mais reverdira en 2021.

07 Tendances d'investissement

Bien que l'optimisme règne sur les marchés, de nombreux nuages noirs planent encore sur la bourse.

14 Après le corona vient le beau temps

Un historique des creux... et des rebonds boursiers.

34 Économie 2.0

La crise du Covid-19 modifie-t-elle les règles du jeu ?



Comment donner
aux enfants tout en
assurant la protection
de son conjoint ?

› 48



Investir dans le
secteur de la santé **44**

Trois chiffres à retenir...

150 millions Le nombre d'Américains qui ont
reçu un chèque de 1.200 dollars

› 04

1.430 milliards de dollars Le total des dividendes
attribués en 2019

› 16

6,3% L'augmentation des dépenses
de santé dans les pays à revenus
moyens entre 2000 et 2017

› 44

Expertise

30 À votre service

En agence, par téléphone ou via
Online Banking: nous faisons
tout pour vous offrir un conseil
personnalisé de qualité.

48 L'ABC du droit successoral

Comment protéger son conjoint
lorsque l'on donne (une partie de)
son patrimoine aux enfants ?

54 En un mot

Taxe sur les trackers + Tout sur
les fonds 'maison'.

Solutions

10 La régularité, une vertu cardinale

Pourquoi investir périodiquement
constitue une bonne stratégie.

16 Quand vos placements génèrent des revenus...

Le dividende, une pratique
payante depuis 1610.

22 Produits structurés

Une solution pour battre l'inflation
et conserver votre pouvoir d'achat.

38 Gestion discrétionnaire

Comment avons-nous géré
les humeurs des marchés ?

44 Quoi de neuf, docteur ?

Pourquoi investir dans le secteur
de la santé ? La réponse n'est pas
seulement: "à cause du corona".

Et aussi...

26 Quoi de neuf chez Deutsche Bank ?

42 Cygnes avant-coureurs

52 Connaissez-vous notre Expert Corner ?



L'économie sous **assistance respiratoire**

L'économie mondiale, qui a été paralysée pendant des mois, va enregistrer en 2020 une récession sans précédent depuis la Seconde Guerre Mondiale. Pour 2021, on peut cependant s'attendre à une reprise globale.

Ce ne sont pas des grains de sable, mais des blocs de béton que la pandémie de Covid-19 a glissé ces derniers mois dans les rouages de la machine économique mondiale. Le deuxième trimestre devrait avoir été particulièrement dramatique. Bien que le secteur des services soit particulièrement touché – le secteur touristique s'attend cette année à une chute de l'activité de l'ordre de 70% d'après l'OMT, Organisation mondiale du Tourisme des Nations Unies – aucun secteur ou presque ne semble être épargné.

Que nous réserve le second semestre ?

Nous nous attendons à une reprise en deuxième moitié d'année, alimentée par la réouverture progressive des économies et par les mesures



de soutien sans précédent mises en œuvre par les États et les banques centrales. L'année 2020 devrait toutefois se solder par une récession mondiale historique (-3,1%). L'évolution dépendra aussi beaucoup du moral des consommateurs et du rétablissement du secteur des services, ainsi que de la rapidité de cette relance. Malgré le redémarrage attendu de l'activité économique, le taux de chômage restera à un niveau bien plus élevé qu'avant la crise. Une période de déflation – c'est-à-dire de baisse des prix des biens et des services – est également une possibilité.

À quoi s'attendre pour 2021 ?

Nous nous attendons à une forte reprise l'année prochaine, avec une croissance de 5,5% au niveau mondial. Malgré ce redémarrage,

les niveaux de production dans la plupart des économies resteront inférieurs à ceux d'avant la crise du coronavirus. La reprise ne se profilera donc ni en V ni en U, mais plutôt en 'racine carrée inversée' $\sqrt{\quad}$: une forte remontée, suivie d'une croissance plus lente. Ces prévisions ne tiennent cependant pas compte d'éventuelles nouvelles vagues de contamination ni de nouvelles périodes de confinement. En règle générale, une incertitude élevée demeure quant aux chiffres de croissance futurs.

États-Unis

Une contraction de 30% du PIB lors du 2^e trimestre n'est pas à exclure pour la première économie mondiale. Le taux de chômage, qui était à un plancher historique de 3,5% début 2020, pourrait pour sa part rester supérieur à 10%. Bien que certains indicateurs se soient déjà stabilisés, la croissance US pourrait chuter de -5,7% sur toute l'année 2020.

Tous les pays du monde ont eu recours à des remèdes de cheval pour sauver leurs économies. Alors que, lors de la crise financière mondiale de 2008-2009, on évoquait des plans de sauvetage ou de relance de milliers de milliards de dollars, les autorités ont cette fois dégainé un bazooka dépassant les 10.000 milliards de dollars.



Grâce notamment à la flexibilité de l'économie US, la récession y sera moins marquée qu'en Europe

Les mesures prises par le gouvernement américain et par la Réserve fédérale (Fed) sont sans doute les plus spectaculaires. Ainsi, la Fed a mis en place des programmes de prêts d'une ampleur sans précédent et elle rachète aussi des obligations de moindre qualité, notamment les fameux 'anges déchus'. Il s'agit d'obligations qui bénéficiaient jusqu'au 22 mars de la notation 'Investment Grade'¹, mais dont le rating a diminué à cause de la détérioration de la qualité de crédit de l'émetteur. Les nombre d'entreprises ainsi soutenues est donc très important.

Au niveau des particuliers, quelque 150 millions d'Américains ont reçu un chèque de 1.200 dollars. Grâce à la plus grande flexibilité de l'économie US et aux entraves institutionnelles moins importantes qu'en Europe, la récession devrait y être moins marquée et le rebond plus rapide.

Zone euro

Dans la zone euro aussi, certains indicateurs avancés ont rebondi après avoir atteint des niveaux



¹ Dans la catégorie "Investment Grade", la solidité financière de l'émetteur est globalement considérée comme satisfaisante. Sa capacité à remplir ses obligations financières est forte. Le rating BBB- (chez Standard & Poor's) ou Baa3 (chez Moody's) représente le plus faible rating possible pour une obligation Investment Grade.

- plancher. Nous anticipons néanmoins une contraction historique de 7,5% du PIB de la région en 2020, des pays comme l'Espagne et l'Italie dévissant même de 10%.

La Banque centrale européenne (BCE) et les gouvernements ont également pris le taureau par les cornes. Certains pays, comme l'Allemagne, ont même annoncé des programmes de soutien se montant à plus de 30% de leur PIB. De son côté, la Commission européenne a proposé la création d'un fonds de relance de 750 milliards d'euros, financé par une dette commune. Ce serait une avancée majeure pour l'UE si cette proposition était avalisée par les 27 Etats membres.

Toujours en Europe, le Brexit reste une question épineuse. Aucun progrès notable n'a été enregistré dans ce dossier au cours des derniers mois. Les négociations ont repris en juin, mais une prolon-

gation de la période de transition au-delà du 31 décembre 2020 ne semble pas être à l'ordre du jour.

Pays émergents

Parmi les pays émergents, c'est en Chine que le rétablissement a été le plus rapide. Si l'on en croit de nombreux indicateurs, l'économie chinoise tournerait déjà à 90% de sa capacité. Si la croissance attendue pour 2020 n'est que de 1%, la montée en puissance en 2021 devrait être très forte, avec une croissance anticipée de 9%. Plusieurs facteurs sont toutefois de nature à enrayer cette reprise : le comportement hésitant des consommateurs, l'affaiblissement de la demande en Europe et aux États-Unis, ainsi que les tensions commerciales avec les États-Unis, qui se font de plus en plus vives.

En général, l'Asie semble être mieux armée pour sortir de la crise

que l'Amérique latine. L'épidémie a provoqué l'exode des capitaux de cette région, et il faudra attendre le retour de la confiance des investisseurs pour voir les perspectives économiques se réorienter vers la croissance. La situation est très préoccupante dans de nombreux pays d'Amérique du Sud, mais c'est de loin le Brésil qui suscite le plus d'inquiétudes. Ce pays est confronté à d'immenses défis sanitaires, sociaux et économiques, de sorte qu'une profonde récession semble inévitable cette année. x

Restez informé(e)

Rendez-vous sur [deutschebank.be/actu](https://www.deutschebank.be/actu) pour suivre les derniers développements de l'actualité économique et pour des conseils actualisés en matière d'investissements.



Perspectives de croissance 2020 – 2021

Croissance réelle du PIB, en %

	2020	2021
Monde	-3,1	5,5
États-Unis	-5,7	5,6
Zone euro	-7,5	4,5
Allemagne	-6,0	4,5
Italie	-10,0	3,5
Royaume-Uni	-8,0	6,5
Japon	-5,5	3,3
Chine	1,0	9,0
Inde	-1,5	8,0
Brésil	-5,0	3,0
Russie	-5,0	3,5

Source : Deutsche Bank Wealth Management, mai 2020

Entre-temps sur
les marchés boursiers...

Attachez vos ceintures !



Un plongeon de 30% et un rebond de plus de 30%, un niveau de volatilité sans précédent, le pétrole qui se négocie à des prix négatifs... Depuis quelques mois, les investisseurs se croient en proie à des hallucinations. Mais comment traduire cette nouvelle réalité dans la gestion de votre portefeuille ?

Si vous aviez observé l'évolution de l'indice vedette américain S&P 500 début juin, vous auriez pu vous croire sur une autre planète. Alors que l'économie peinait à sortir du marasme et que l'avenir de milliards d'êtres humains était obscurci par la pandémie, les bourses continuaient leur progression. À la mi-juin, le S&P 500 n'avait reculé que de 7% par rapport au début de l'année. Quant à l'indice technologique Nasdaq, il avait même progressé de près de 6%. Pas mal pour la crise la plus profonde depuis la Seconde Guerre Mondiale.

Que se passe-t-il en Europe ?

Le Stoxx Europe 600 s'est également remarquablement redressé, même si, à la mi-juin, cet indice boursier européen le plus représentatif affichait toujours un recul de 14% par rapport au début de l'année. Il y a deux raisons principales à la surperformance des indices américains :

1. Le S&P 500 se caractérise par une autre composition sectorielle et par une pondération nettement plus importante dans les secteurs 'gagnants'.
2. En Europe, le processus décisionnel est plus complexe, avec un antagonisme marqué entre les pays du Nord et du Sud. En outre, les mesures de soutien prises en Europe n'ont pas la même ampleur qu'outre-Atlantique.

Des marchés obligataires capricieux

Les marchés obligataires ont aussi été marqués par des changements

d'humeur au cours du trimestre écoulé. Dans un premier temps, les investisseurs se pressaient pour acheter des obligations d'État de qualité, tandis que les obligations d'entreprises étaient bradées. Les banques centrales ont ensuite ramené le calme en annonçant de nouveaux programmes d'achats massifs, de sorte que la confiance est revenue.

Et maintenant ?

En raison du puissant rebond des derniers mois, il y a peu de marge pour des mauvaises surprises. Les marchés anticipent un scénario positif et écartent le spectre d'une seconde vague de contamination et d'un deuxième confinement. La prudence reste cependant de mise.

1 — Une des leçons que l'on peut tirer de cette crise (comme de toutes les autres, d'ailleurs), c'est que les 'basics' restent inchangés, même en période de stress extrême. Ces règles de base





› sont simples : **ne pas essayer de prédire l'évolution des marchés et rester investi** pour générer un rendement potentiel maximal. En tant qu'investisseur, rien de tel que d'asseoir votre portefeuille sur des fondations robustes et diversifiées. Concrètement, optez de préférence pour des **fonds mixtes flexibles**¹, dont les gestionnaires alternent librement entre actifs risqués et moins risqués, en fonction des circonstances.

2 — Si vous investissez en **actions**, nous continuons d'accorder notre préférence aux investissements thématiques tels que la sécurité, les soins de santé, la technologie et les tendances de consommation. L'épisode du Covid-19 a renforcé notre enthousiasme pour le secteur technologique, tandis que nous continuons à apprécier les vertus défensives du secteur de la santé.

Jusqu'à présent, la reprise économique, les mesures de soutien monétaires et fiscales, ainsi que les taux plancher ont influencé posi-

vement les marchés. La prudence reste cependant de mise si vous investissez uniquement en actions. Les valorisations ont dépassé les niveaux pré-corona et de nombreuses entreprises ne s'aventurent plus à annoncer leurs prévisions bénéficiaires. On s'attend généralement à ce que le véritable impact de la crise sur les résultats des entreprises ne se manifeste que lorsqu'elles présenteront leurs chiffres pour le 2^e trimestre.

3 — Pour les investisseurs en **obligations**, la recherche de rendement s'annonce compliquée dans un paysage devenu très asséché suite à la politique des banques centrales. Les *spreads* (c'est-à-dire la prime qui rémunère le risque de crédit de l'émetteur) des obligations d'entreprises sont plus élevés qu'avant la crise, ce qui indique une augmentation du risque de défaut de paiement. D'autre part, les programmes d'achats des banques centrales offrent du soutien au marché obligataire. La reprise

économique pourrait toutefois avoir pour effet de réduire davantage les *spreads* (et pousser les cours à la hausse).

Notre préférence va aux obligations *'investment grade'* libellées tant en euros qu'en dollars car, dans le contexte actuel, la qualité est essentielle. Les obligations à haut rendement et les obligations de pays émergents offrent des rendements potentiellement supérieurs, mais avec un niveau de risque plus élevé. Bien que la politique des banques centrales ait un effet de soutien, la diversification et la sélectivité sont recommandées.

4 — L'**or** conserve sa place dans un portefeuille diversifié. Le métal jaune reste un amortisseur de chocs intéressant dans une période de taux réels négatifs et dans un environnement incertain. x

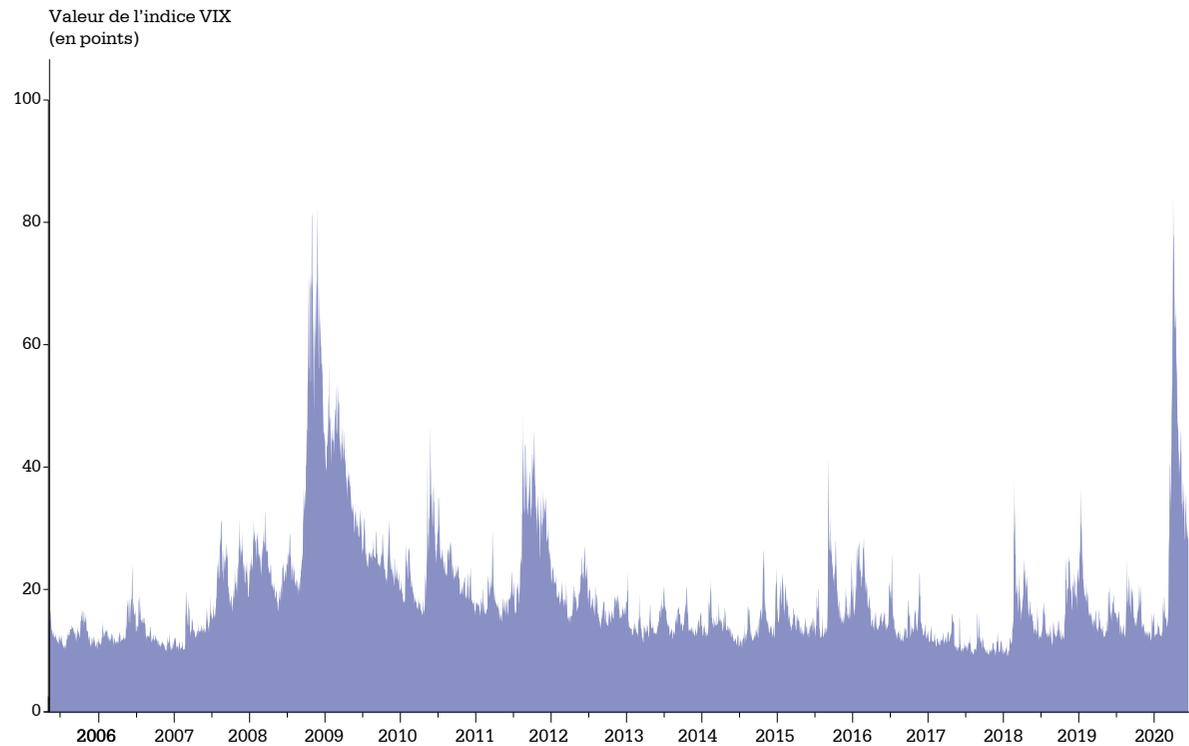
Suivez l'actualité des marchés et des investissements

Rendez-vous sur deutschebank.be/actu pour les derniers développements de l'actualité économique et pour les dernières tendances en matière d'investissements.

¹ Le concept de "fonds" est l'appellation commune pour un organisme de placement collectif (OPC), qui peut exister sous le statut d'OPCVM (UCITS) ou d'OPCA (non-UCITS). Un OPC peut se composer de compartiments. Les fonds sont exposés à des risques. Leur valeur peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant de leur investissement.

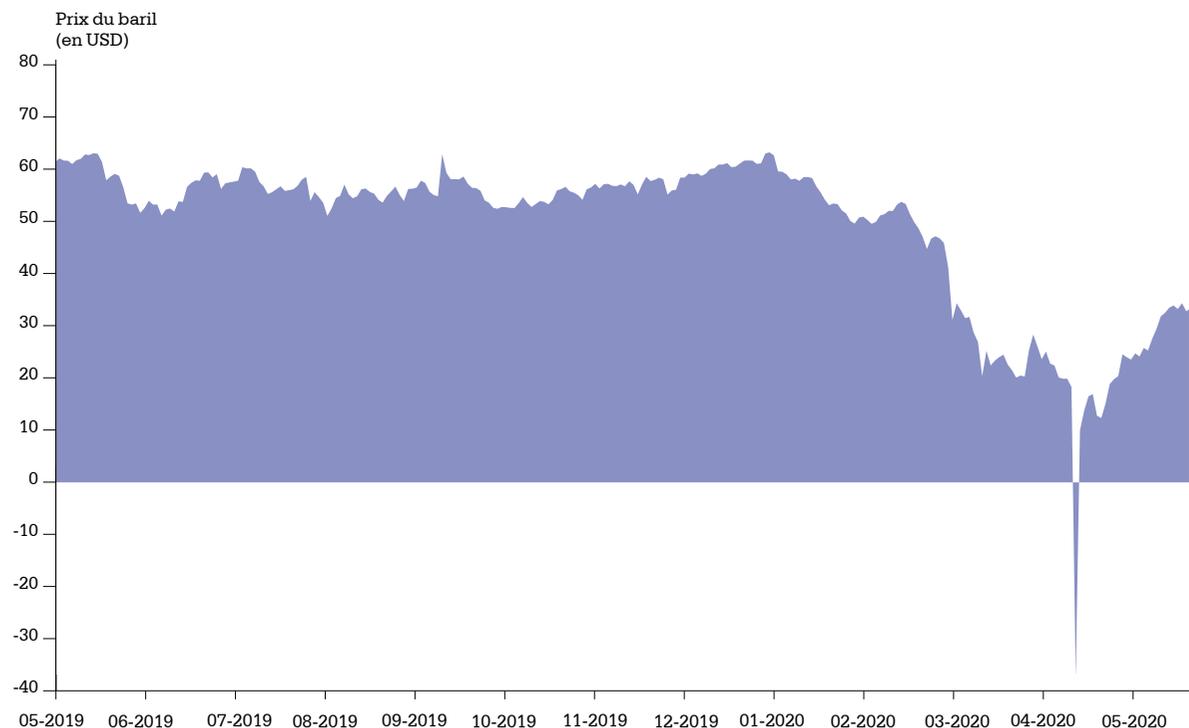
Davantage de volatilité qu'en 2008

L'indice VIX mesure la volatilité implicite du S&P 500. Le cours du VIX est dérivé d'options sur cet indice.



Soldes sur le pétrole

“Achetez un baril de pétrole : vous recevrez 37 dollars sans déboursier le moindre centime !” Même Nostradamus n'aurait jamais osé prophétiser une telle prédiction. En avril, cette fiction est cependant devenue réalité. En raison d'une combinaison entre une offre excédentaire et la paralysie de l'économie, le cours des futures sur le pétrole brut WTI a plongé sous zéro. Concrètement, cela signifie que les détenteurs de contrats avec livraison en mai étaient prêts à payer pour se défaire de ces contrats, et ainsi éviter une livraison physique durant le mois de mai.



1 solution pour déjouer 3 pièges d'investissement

Pourquoi investir périodiquement constitue **une bonne stratégie**

Vous êtes un investisseur débutant ou chevronné ?
Le capital dont vous disposez pour investir est plutôt modique,
ou substantiel ? Quelles que soient vos réponses à ces deux
questions, l'investissement périodique constitue une solution
idéale. Pourquoi ? Parce qu'en cette période de forte volatilité,
nous avons tendance à nous laisser guider par les émotions,
alors qu'il faudrait au contraire éviter trois pièges.



Piège n°1

Faire comme tout le monde

Les êtres humains sont des animaux sociaux. Depuis la nuit des temps, la vie en groupe leur apporte de multiples avantages : protection mutuelle, meilleures chances de survie, mise en commun des forces et des talents...

Cet instinct grégaire est inscrit au plus profond de nos gènes. Malheureusement, il se manifeste aussi lorsque nous prenons des décisions d'investissement. Bien que ces décisions soient par essence individuelles, nous sommes souvent influencés par 'le groupe'. On achète quand tout le monde achète, on vend quand tout le monde vend. Ou, si l'on possède des nerfs d'acier et des informations fiables, on fait exactement

le contraire : vendre quand tout le monde achète, et inversement.

En matière d'investissements, vous aurez parfois avantage à suivre le gros de la troupe. Mais pas toujours. Du fait de la dynamique de groupe, il arrive souvent que les investisseurs individuels 'courent derrière la tendance', avec pour conséquence d'acheter au sommet et de vendre dans le creux de la vague. Cette dynamique peut même avoir pour effet, dans certaines circonstances exceptionnelles, d'entraîner des hausses ou des baisses totalement déconnectées de la valeur intrinsèque et/ou des perspectives de croissance de l'investissement.

Solution

En optant pour l'investissement périodique dans des fonds¹, vous court-circuitez cette dynamique de groupe. Vous investissez à intervalles réguliers, chaque mois ou chaque trimestre. Indépendamment du climat boursier du moment. Indépendamment des décisions des autres investisseurs. Plutôt que d'imiter le groupe, ou de prendre le contrepied de la tendance générale, vous lissez votre potentiel de rendement via des achats récurrents et cumulatifs.

Piège n°2

Pratiquer le 'market timing'

Vous êtes entré dans le S&P 500 le 9 mars 2009, et vous en êtes sorti le 19 février 2020 ? Vous avez eu beaucoup de chance. C'est en effet le 9 mars 2009 que cet indice avait atteint son niveau plancher suite à la crise de 2008. Et c'est le 19 février 2020 qu'il a atteint son pic (avec de multiples fluctuations dans l'intervalle).

Entrer au creux et sortir au sommet ? Voilà le rêve de tout investisseur. Un rêve qui se réalisera peut-être occasionnellement, mais jamais systématiquement.

La problématique du timing s'est manifestée avec acuité ces derniers mois. En mars, les bourses ont effectué un plongeon historique, plusieurs indices perdant jusqu'à 25% de leur valeur. À la fin avril, certains indices s'étaient déjà rétablis, en affichant une progression de 20% par rapport au plancher de mars. De nombreux investisseurs se sont donc trouvés face à un dilemme : s'ils

avaient acheté au plancher en mars, était-ce une bonne idée de prendre leur bénéfice quelques semaines plus tard ? Ou était-il préférable de conserver leurs positions ? Et s'ils avaient manqué le rebond, était-ce une bonne idée de racheter en avril ou en mai ? Ou valait-il mieux attendre ?

Entrer trop tôt ou trop tard, sortir trop tôt ou trop tard... Si vous tentez de pratiquer le 'market timing', vous serez tôt ou tard rattrapé par la réalité. Ces multiples entrées et sorties vous coûtent non seulement des frais de transaction et des taxes, mais elles peuvent aussi grignoter votre rendement potentiel. Pourquoi ? Parce que vous courez le risque de ne pas être bien positionné durant les périodes de hausse boursière. Prenons un exemple : si vous aviez investi 10.000 dollars dans le S&P 500 en 1980, sans toucher à votre capital, celui-ci aurait atteint 39 ans plus tard (le 31 décembre 2019) la somme de 299.312 dollars². Et si au cours de la même période, vous aviez raté les 50 meilleures journées de hausse de l'indice, votre capital n'aurait été "que" de 26.121 dollars³.

Solution

En investissant périodiquement dans des fonds, vous éliminez la problématique du timing. Via un ordre permanent, vous investissez à intervalles réguliers. Ces investissements se font donc à des moments où la bourse se porte bien, à des moments creux et à des moments où ses performances ne sont pas optimales. Grâce à cette approche, vous générez un rendement potentiel moyen à plus long terme. Vous pouvez bien sûr interrompre ou cesser vos ordres permanents, mais retenez que c'est la régularité qui est essentielle. En investissant régulièrement, vous êtes sûr de profiter des rebonds.

¹ Le terme "fonds" est l'appellation commune pour un Organisme de Placement collectif (OPC), qui peut exister sous le statut d'OPCVM (UCITS) ou d'OPCA (non-UCITS), et prendre diverses formes juridiques (SICAV, FCP etc.). Un OPC peut comporter des compartiments. Les fonds sont sujets à risques. Ils peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant de leur investissement. ² Les performances du passé ne constituent pas une garantie de rendement futur. Les prévisions ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. ³ Source : Bloomberg, calculs réalisés par Deutsche Bank



Piège n°3

Céder à la panique

- › Depuis quelques mois, la volatilité règne en maître. En quelques semaines, les bourses sont passées du rouge foncé au vert fluo, et inversement. Pour les investisseurs, de telles fluctuations sont anxiogènes. Là où ils avaient l'habitude de suivre leurs actifs mensuellement, ils les scrutent désormais quotidiennement. Difficile de garder la tête froide dans de telles circonstances, surtout quand, par ailleurs, les mauvaises nouvelles se succèdent.

Dans un tel contexte de haute tension, notre aversion au risque naturelle prend le dessus. Une aversion parfois beaucoup plus marquée qu'on ne le pense. Ainsi, une étude pilotée par Daniel Kahneman, Prix Nobel d'Économie, révèle que l'impact émotionnel négatif d'une perte boursière est 2,5 fois plus grand que l'impact positif d'un gain. Autrement dit, les investisseurs digèrent beaucoup mieux les gains que les pertes. C'est logique, direz-vous, mais il est malgré tout intéressant de savoir qu'une perte de 1.000 euros a un impact

nettement plus grand qu'un gain de 1.000 euros.

Dans le contexte actuel, caractérisé par de nombreuses incertitudes, les investisseurs ont tendance à vendre les actifs qui ont généré du rendement, même si ce rendement est modique. Ils ont aussi tendance à conserver les positions qui se sont dépréciées. Les investisseurs particuliers sont très nombreux à refuser de vendre à perte, car 'tant qu'on n'a pas vendu, on n'a pas perdu'. Alors que rien ne justifie rationnellement de conserver ces actifs, les investisseurs ont souvent tendance à les garder. Ils attendent trop longtemps et finissent par être effrayés par l'ampleur de la baisse et par vendre sur le coup de la panique, dans l'espoir de récupérer 'au moins un petit quelque chose'.

Autre caractéristique des investisseurs particuliers, leur comportement n'est pas le même après une perte ou après un gain. Après une perte, ils ont tendance à prendre davantage de risques, dans l'espoir de réparer les dégâts.

Solution

En investissant dans des fonds, vous achetez un produit géré par des professionnels, qui ne cèdent ni à la panique ni à l'euphorie. Des professionnels qui fondent leurs décisions non pas sur leur instinct ou leurs émotions, mais sur des faits, des chiffres et une stratégie d'investissement. En investissant via cette formule, vous ne devez plus vous demander quels actifs

acheter. Le gestionnaire du fonds et son équipe s'en chargent pour vous. L'investissement périodique prévient aussi toute impulsivité dans vos décisions d'achat et de vente. Vous définissez votre horizon d'investissement et vous investissez ensuite dans des fonds dans une optique de long terme, conformément à vos objectifs et à votre profil d'investisseur.

Avec DB Investment Plan⁴, on s'en tient au plan !

Rome ne s'est pas construite en un jour. Idem pour votre capital et vos investissements. Votre patrimoine, vous l'édifiez pierre par pierre, d'année en année, à votre rythme. Vous en choisissez chaque composante soigneusement, en fonction de vos projets et ambitions, de vos objectifs financiers à long terme et de votre appétence au risque. C'est le principe même de l'investissement périodique.

Chez Deutsche Bank, vous pouvez investir facilement à intervalles réguliers grâce à DB Investment Plan. Cette formule est accessible à partir de 100 euros par mois. En optant pour cette stratégie, vous répartissez 4 risques d'investissement :

- **Répartition dans le temps :** fini d'attendre 'le moment idéal'. Par exemple : au lieu d'investir 30.000 euros en une fois, vous lissez cet investissement en 60 tranches mensuelles de 500 euros.
- **Répartition entre produits d'investissement :** via un fonds,

vous investissez d'un coup dans des dizaines d'actions et obligations différentes. Certains fonds investissent aussi dans l'or, les devises, l'immobilier, les infrastructures...

- **Répartition entre thèmes, secteurs et zones géographiques :** outre les fonds généralistes, il existe aussi des fonds axés spécifiquement sur une zone géographique (Asie, Europe, USA...) ou sur un thème/secteur (soins de santé, immobilier, sécurité, robotique, etc.).
- **Répartition entre émetteurs :** chez Deutsche Bank, vous pouvez choisir d'investir périodiquement dans des dizaines de fonds émis par différents organismes financiers et gérés par différents gestionnaires d'actifs.

⁴ Via DB Investment Plan, vous investissez un montant au choix (entre 100 et 500 euros par mois). Pour de plus amples informations, consultez le règlement de DB Investment Plan sur [deutschebank.be/ip](https://www.deutschebank.be/ip).

Vous souhaitez investir périodiquement via DB Investment Plan ?

La formule DB Investment Plan présente cinq atouts majeurs :

- **Accessible :** à partir de 100 euros par mois.
- **Flexible :** possibilité de modifier, interrompre et cesser les versements.
- **Choix et qualité :** les fonds sont soigneusement choisis par les experts de Deutsche Bank.
- **Gestion active et professionnelle :** par un gestionnaire professionnel et son équipe.
- **Frais d'entrée réduits :** 1%.

Pour de plus amples informations sur DB Investment Plan, consultez [deutschebank.be/ip](https://www.deutschebank.be/ip)

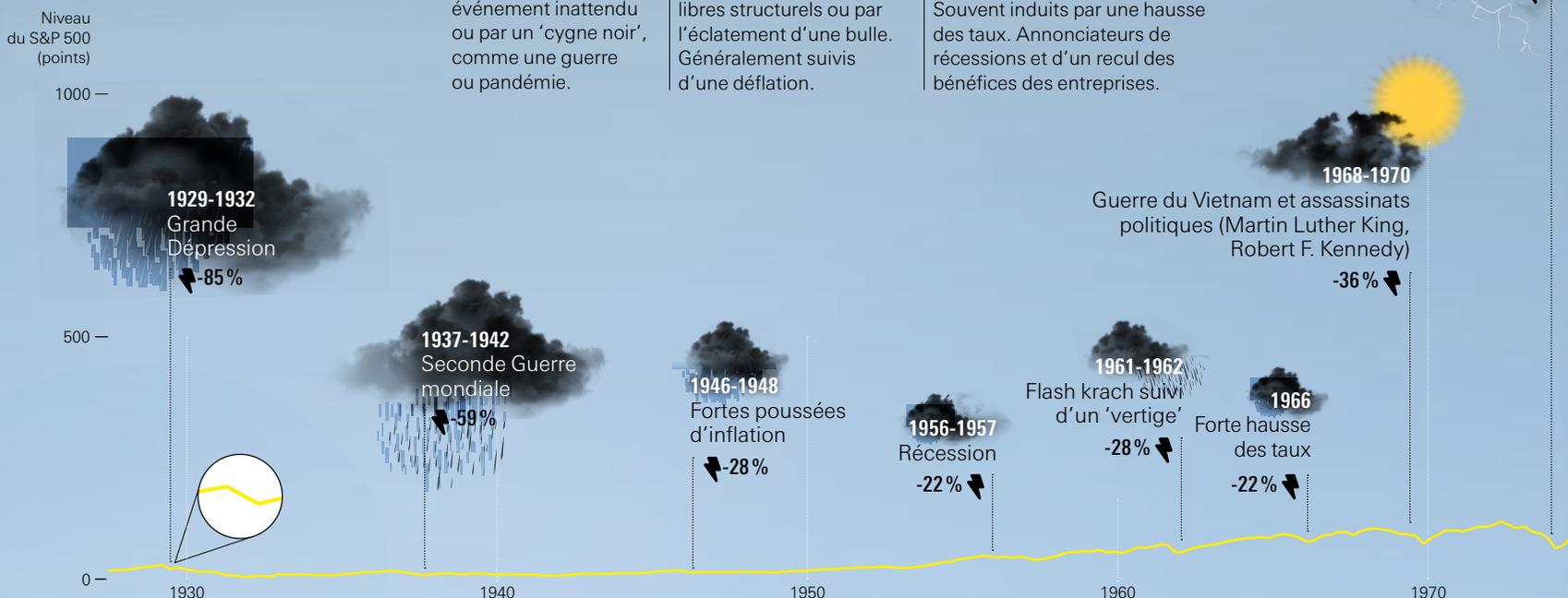
Appelez nos spécialistes de Talk & Invest au 078 156 157



Après le corona vient le beau temps

En mars, les bourses ont piqué du nez. Quand on dézoome, c'est cependant une autre perspective qui se profile sur le long terme. Malgré toutes les corrections, marchés baissiers et krachs, l'histoire montre que le beau temps revient toujours après l'orage. Et que la croissance finit par s'imposer.

Marchés baissiers S&P 500 depuis 1929



Types de marchés baissiers

Conjoncturels

Induits par un événement inattendu ou par un 'cygne noir', comme une guerre ou pandémie.

Structurels

Induits par des déséquilibres structurels ou par l'éclatement d'une bulle. Généralement suivis d'une déflation.

Cycliques

Propres aux cycles économiques. Souvent induits par une hausse des taux. Annonceurs de récessions et d'un recul des bénéfices des entreprises.

27 épisodes baissiers entre 1835 et 2019

S&P 500 et prédécesseurs

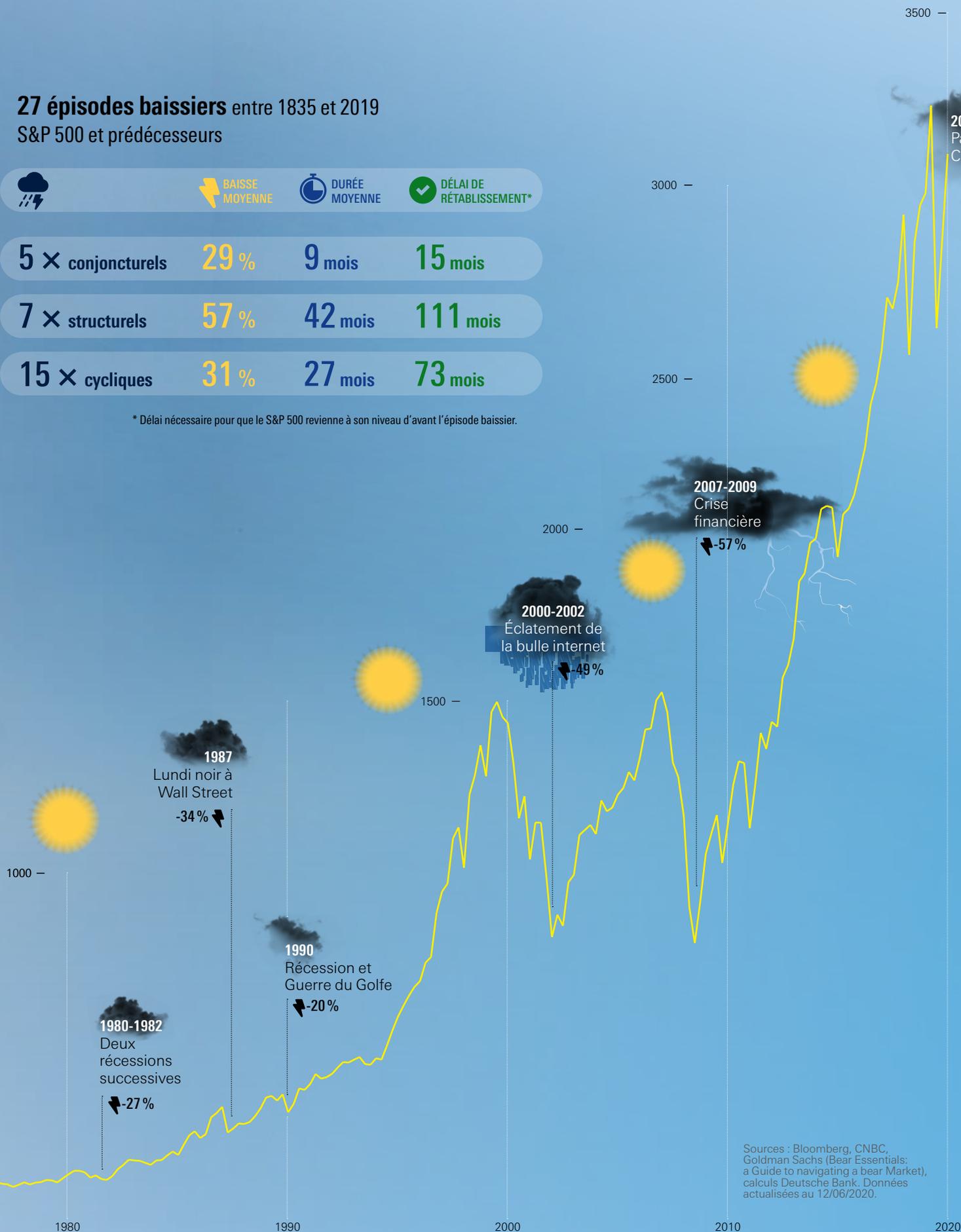

 BAISSÉ MOYENNE
  DURÉE MOYENNE
  DÉLAI DE RÉTABLISSEMENT*

5 × conjoncturels 29% 9 mois 15 mois

7 × structurels 57% 42 mois 111 mois

15 × cycliques 31% 27 mois 73 mois

* Délai nécessaire pour que le S&P 500 revienne à son niveau d'avant l'épisode baissier.



Sources : Bloomberg, CNBC, Goldman Sachs (Bear Essentials: a Guide to navigating a bear Market), calculs Deutsche Bank. Données actualisées au 12/06/2020.



Les dividendes, une stratégie payante depuis 1610

1.430 milliards de dollars : c'est la somme versée l'année dernière à leurs actionnaires par toutes les entreprises cotées en bourse¹. Inutile de dire que ces dividendes constituent une importante source de revenus complémentaires pour les investisseurs. Dans quelle mesure le coronavirus menace-t-il cette "manne céleste" ? Et quelle attitude adopter si vous êtes friand d'actions à dividende ? Nos réponses.



Le dividende, c'est la cerise sur le gâteau. Pour de nombreux investisseurs, cette part du bénéfice attribuée par les entreprises représente en effet une composante importante de leur stratégie. Les actions à dividende génèrent un revenu régulier. Plutôt que d'accumuler leurs bénéfices ou de les réinvestir, les sociétés attribuent via le dividende une part du gâteau à leurs actionnaires, c'est-à-dire les investisseurs.

Les dividendes sont généralement attribués sur base régulière (tous les ans ou tous les trimestres). Ils sont très appréciés par les investisseurs qui ont un horizon de placement à long terme, qui s'investissent de manière durable dans l'entreprise et qui voient ainsi leur fidélité rémunérée. Les particuliers ne sont pas les seuls à en être friands, par exemple comme revenus complémentaires à leur pension. Les investisseurs institutionnels (tels que les fonds de pension) investissent également massivement dans les actions à dividende, afin de s'assurer des revenus réguliers. Bien entendu, l'attribution des dividendes annuels ou trimestriels est toujours conditionnée aux résultats financiers de l'entreprise.



C'est en 1610 que le premier dividende a été attribué, par la Compagnie hollandaise des Indes orientales. Historiquement, le dividende est une composante importante du rendement total d'un investissement.

Depuis 1610

Les dividendes ne datent pas d'hier. Il faut en effet remonter à 1610 pour trouver la trace du premier dividende, versé à ses actionnaires par la Compagnie hollandaise des Indes orientales. Historiquement, le dividende est une composante importante du rendement total des investisseurs. Ainsi, le rendement de dividende brut annuel moyen des actions du S&P 500 entre 1928 et 2020 s'élève à 3,63% (dividendes réinvestis immédiatement). Au cours de la dernière décennie (décembre 2009 à décembre 2019), ce rendement reste appréciable, à 2,33%².

En Europe, le rendement de dividende annuel moyen (toujours avec réinvestissement immédiat) est même supérieur au chiffre américain, à 4,06%² entre décembre 2009 et décembre 2019 pour l'Euro Stoxx 50 (les 50 plus grandes sociétés cotées en bourse de la zone euro). Cette différence entre les deux côtés de l'Atlantique s'explique aisément. Aux États-Unis, de nombreuses entreprises consacrent une partie de leurs bénéfices au



¹ Source: Financial Times "Investors deprived of income as companies slash dividends" – 15/5/2020. Le S&P 500 est un indice boursier basé sur 500 grandes sociétés cotées sur les bourses aux États-Unis.² Source: Bloomberg



- › rachat de leurs propres actions (ce qu'on appelle le 'buyback'). Ces actions sont ensuite détruites afin de créer de la plus-value pour les actionnaires. Moins d'actions en circulation, c'est en effet davantage de valeur par action.

Pourquoi maintenant ?

Taux plancher sur les livrets d'épargne, rendement anémique des obligations d'entreprises de qualité, rendement carrément négatif sur les obligations d'Etat les plus solides (-0,31% sur les obligations d'Etat allemandes à 10 ans au 9 juin 2020)... En cette période de taux zéro et de répression financière, les solutions alternatives pour générer un rendement régulier se font rares. Selon toute probabilité, les banques centrales maintiendront la pression sur les taux pendant plusieurs années encore. Et elles continueront à racheter massivement les obligations en circulation sur le marché. Vous aimeriez pourtant que votre capital génère un revenu complémentaire régulier ? Dans ce contexte, une alternative consiste à prendre un risque calculé et à investir par exemple dans les actions à dividende.

Autre atout de cette stratégie, les actions à dividende sont un moyen intéressant de battre l'inflation et de préserver son pouvoir d'achat. Vous l'aurez remarqué, le prix des croissants chez votre boulanger,

de l'abonnement à votre club de fitness et de l'entretien annuel de votre voiture augmente d'année en année. Au point que le rendement que vous tirez d'investissements ultra-défensifs n'est plus en mesure de compenser ces hausses de prix. Pour vous donner une idée : en Belgique, l'inflation annuelle moyenne harmonisée est de 1,83% sur les dix dernières années. Au cours de cette même décennie, le rendement de dividende annuel brut moyen (avec réinvestissement immédiat) de l'Euro Stoxx 50 a largement surpassé cette inflation, à 4,06%¹. Selon une étude menée en Allemagne et au Royaume-Uni par le gestionnaire de patrimoine Vanguard, les dividendes d'actions européennes sont supérieurs à l'inflation sans discontinuer depuis 60 ans.

Quid du dividende en temps de crise ?

Opter pour une stratégie articulée sur les actions à dividende, voilà qui semble donc intéressant. Du moins tant que les entreprises sélectionnées continuent à attribuer cette participation aux bénéficiaires. Or, de nombreuses sociétés ont vu leurs bénéfices fondre comme neige au soleil ces derniers mois. Elles ont très logiquement pris des mesures drastiques pour assurer leur survie, telles que la réduction ou la suppression (temporaire) du versement

d'un dividende. Ces décisions sont logiques : si une compagnie aérienne venait à bénéficier d'aides publiques, il ne serait pas acceptable de reverser aux actionnaires un dividende sur la base de ces deniers publics. Dans l'intervalle, plus de 20 sociétés cotées à la bourse de Bruxelles – comme Bpost, AB InBev, Bekaert, Proximus, Kinopolis et Melexis – ont déjà décidé de réduire ou de suspendre leur dividende. Quant aux banques, l'État leur a enjoint de supprimer l'attribution d'un dividende, afin de conserver un maximum de capitaux pour pouvoir accorder des crédits.

Cela signifie-t-il pour autant que le flux des dividendes va se tarir ? Pas spécialement. Selon le gestionnaire d'actifs DWS, les revenus de dividende diminueront cette année de 20 à 25%.

Aux États-Unis, où le rendement du dividende est traditionnellement inférieur, cette contraction est de faible ampleur, car les entreprises ont plutôt tendance à sabrer dans leur programme de rachat d'actions propres. Durant la crise 2008-2009, 25% des sociétés américaines ont supprimé ou baissé (temporairement) leur dividende, contre 60% des entreprises européennes³.

Bien entendu, les sociétés 'cycliques' (qui évoluent au gré des cycles de l'économie) sont plus fragiles que les autres. Les entreprises actives dans ces secteurs – comme



Les dividendes sont un excellent moyen de battre l'inflation et de conserver son pouvoir d'achat

le transport aérien, l'automobile ou la chimie – éprouveront davantage de difficultés à verser un dividende que les sociétés dont les bénéfices dépendent moins des cycles économiques. À l'inverse, les secteurs non cycliques (soins de santé, produits de consommation de base, télécommunications, assurances, entreprises d'utilité publique...) sont moins impactés.

Comment investir dans une politique durable de dividende ?

Dans le contexte d'incertitude actuel, les actions à dividende peuvent être subdivisées en 3 catégories :

1 – Dividende supprimé ou fortement réduit. Les entreprises qui bénéficient d'aides publiques et/ou qui constituent des réserves-tampons en cash, ainsi que les sociétés auxquelles les États interdisent d'attribuer un dividende à leurs actionnaires.

2 – Dividende sous pression. Ces entreprises continuent à attribuer un dividende, qui risque toutefois d'être remis en question à long terme. Certaines sociétés (notamment les pétrolières) accordent un dividende depuis des décennies, et elles souhaitent perpétuer cette tradition. Elles pourraient toutefois se trouver dans

l'obligation d'emprunter pour payer ce dividende.

3 – Dividende stable ou en hausse. Si le corona impacte lourdement de nombreux secteurs, certains ne sont cependant pas touchés, voire profitent de la pandémie. Il s'agit généralement d'entreprises présentant un bilan extrêmement robuste ou de sociétés actives dans des secteurs qui ont été boostés par les récentes évolutions économiques et sanitaires, comme la technologie et les soins de santé.

Vous souhaiteriez investir aujourd'hui dans des actions à dividende ? La troisième catégorie semble être la plus intéressante à moyen et à long terme. Mais comment faire concrètement ? Une solution intéressante consiste à opter pour les fonds d'actions⁴ qui investissent dans les sociétés à politique de dividende durable, ou pour les formules d'investissement axées sur le dividende immobilier (voir ci-après). >

¹ Source: Bloomberg ² Vanguard. The outlook for dividends – 60 years of European dividends beating inflation. 28/4/2020 ³ Source: DWS ⁴ Le concept de "fonds" est l'appellation commune pour un organisme de placement collectif (OPC), qui peut exister sous le statut d'OPCVM (UCITS) ou d'OPCA (non-UCITS). Un OPC peut se composer de compartiments. Les fonds sont exposés à des risques. Leur valeur peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant de leur investissement.



>

Les dividendes, **on en redemande**

Des centaines d'entreprises cotées en bourse attribuent un dividende. Si vous voulez composer vous-même votre panier d'actions et le suivre au quotidien, attendez-vous à un travail de titan. Voilà pourquoi Deutsche Bank propose des solutions gérées par des professionnels.

Fonds d'investissement à gestion active axé sur le dividende durable

Acheter des actions à dividende en tant que particulier, voilà une démarche non seulement risquée, mais qui nécessite aussi un suivi fastidieux. Existe-t-il une alternative plus simple ? Oui, investir dans des fonds d'investissement à gestion active spécialisés dans les entreprises appliquant une politique de dividende durable. Et ce, pour autant que votre profil d'investisseur le permette.

Les gestionnaires de ces fonds recherchent avant tout la stabilité et la prévisibilité des flux de liquidités de ces entreprises, la qualité de



Acheter soi-même des actions à dividende, c'est risqué et ça demande beaucoup de gestion

leur bilan, un faible endettement et d'autres paramètres de dividende. La majeure partie du portefeuille est généralement investie dans des secteurs défensifs tels que les soins de santé, les télécoms, les entreprises d'utilité publique, les biens de consommation et les assurances. Ces sociétés sont en effet beaucoup moins exposées aux chutes de bénéfices que les actions d'entreprises plus sensibles à la conjoncture. Par ailleurs, ces fonds peuvent aussi investir dans le secteur technologique, par exemple, qui semble être le grand gagnant de la crise du Covid-19. Plusieurs jeunes entreprises de ce secteur ont renforcé leur maturité et leur bilan, ce qui leur permet d'attribuer ou d'augmenter leur dividende.

Bien que ces fonds investissent dans des actions à dividende, ils se composent généralement d'un compartiment de capitalisation (les dividendes perçus sont capitalisés, c'est-à-dire réinvestis) et d'un compartiment de distribution (les dividendes sont entièrement ou partiellement distribués périodiquement au détenteur du fonds).



Investir dans le secteur immobilier

Un nombre croissant de Belges choisissent l'immobilier pour s'assurer un revenu complémentaire. Ils s'attribuent en quelque sorte un 'dividende', tandis que la valeur intrinsèque de leur bien augmente d'année en année.

Investir dans la brique, voilà une manière intelligente de s'assurer ce revenu additionnel. Cette approche présente toutefois aussi des risques (défauts de paiement des loyers et vacance locative) et entraîne des coûts (travaux de maintenance et de rénovation). L'investissement indirect dans de l'immobilier coté en bourse (la 'brique papier') n'est pas exempt de risques ni de coûts. Il vous permet cependant de diversifier facilement vos actifs et de générer des dividendes tout en bénéficiant potentiellement d'une plus-value de votre capital.

Répartir les risques

Si vous investissez dans de l'immobilier coté en bourse, vous avez le choix entre différents segments :

entrepôts logistiques, maisons de repos, immeubles de bureaux, kots pour étudiants, immobilier résidentiel... Vous pouvez donc répartir les risques sur différents segments de marché. Cette approche vous permet aussi d'investir des montants nettement inférieurs à ceux qui sont nécessaires pour acheter de l'immobilier physique. En outre, vous n'aurez pas à vous préoccuper de chercher le 'bon' projet ou immeuble, de trouver des locataires, d'entretenir le bien, de régler toutes les formalités administratives, etc.

L'investissement dans l'immobilier peut aussi se faire via des sociétés immobilières cotées en bourse. Ces sociétés sont actives dans la construction, l'achat/vente, la location et la gestion de biens immobiliers. Généralement, elles se spécialisent dans un ou plusieurs segments, ainsi que dans une ou plusieurs zones géographiques. En Belgique aussi, il existe des SIR (sociétés immobilières réglementées). Elles tirent leurs revenus des loyers et des plus-values.

SIR : typiquement des actions à dividende

Une SIR est légalement tenue de verser à ses actionnaires 80% du bénéfice attribuable. Les SIR sont donc typiquement des actions à dividende. Comme elles fonctionnent sur la base de contrats à long terme, leurs revenus locatifs sont généralement stables et prévisibles. Pour les investisseurs en quête d'un revenu de dividende régulier, un tel investissement peut être une option intéressante. Ici aussi, le choix est considérable et, pour l'investisseur particulier, il n'est pas simple de diversifier. Il existe heureusement des solutions qui répliquent le marché de SIR et qui lui permettent de répartir idéalement ses investissements entre différents segments immobiliers, en respectant ses objectifs personnels. x

Une de ces deux solutions vous intéresse ?

- Appelez nos spécialistes de Talk & Invest au 078 156 157.
- Prenez rendez-vous dans votre Financial Center au 078 155 150.



Battre l'inflation pour conserver votre pouvoir d'achat

En période de taux bas, les rendements de l'épargne classique restent inférieurs à l'inflation. Sans investir, votre pouvoir d'achat s'érode un peu plus chaque jour. Faut-il pour autant prendre le risque de perdre son capital en bourse ? Pas forcément : la performance des produits structurés couverts par notre étude le prouve.

M

aintenir, voire augmenter son pouvoir d'achat : telle est l'ambition de l'investisseur qui dispose d'un profil plutôt défensif. Lorsque les rendements de l'épargne ne suffisent plus pour couvrir l'inflation, quelles sont les solutions qui visent à dégager une performance potentiellement positive, moyennant une prise de risque plus grande, tout en respectant ses objectifs financiers et son appétit au risque ?

Une première solution consiste à privilégier, dans la mesure du possible, la protection du capital. Dans ce cas, l'investisseur se tourne traditionnellement vers les obligations d'Etat de qualité, qui disposent d'un rating de type Investment Grade. Pour rappel, un rating Investment Grade correspond aux obligations dont l'émetteur reçoit une note comprise entre AAA et BBB- par les agences de



Le taux du Bund allemand à 10 ans – le fameux taux “sans risque” – est en territoire négatif depuis plus d'un an

notation, selon l'échelle de Standard & Poor's.

Si un investissement obligataire n'est pas sans risque, le rating permet toutefois d'obtenir des indications très utiles sur la qualité de l'émetteur. Problème : les émissions de très bonne qualité, en euros (pour éviter le risque de change), ne proposent actuellement que des rendements très maigres. Les emprunts d'Etat en sont un bon exemple : le taux du Bund allemand à 10 ans, le fameux “taux sans risque”, se trouve depuis plus d'un an en territoire négatif (-0,31% au 9 juin 2020, source : Bloomberg). Même les obligations de sociétés ('corporate') de qualité restent engluées dans les taux bas. Avec des rendements de ce type, difficile de battre l'inflation.

La deuxième solution vise au contraire à obtenir un rendement potentiel, quitte à prendre un peu plus de risques, en se tournant vers les marchés boursiers. L'investisseur se heurte ici à un autre obstacle de taille : la volatilité des prix. Ces dernières années, la nervosité qui agite les marchés s'est traduite par de violents pics de volatilité. Au moindre tweet incendiaire d'un chef d'Etat, à la moindre déclaration d'une banque centrale, les marchés s'enflamment. La situation est devenue encore plus délicate depuis la crise du coronavirus. Difficile dans ce contexte >

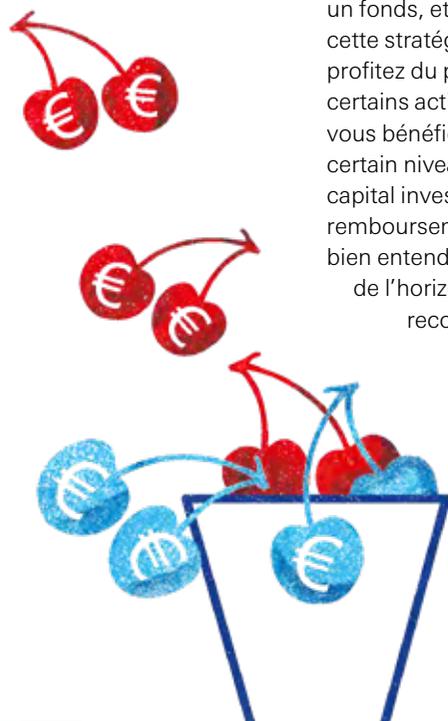


- › de trouver des investissements en actions qui puissent correspondre à l'approche prudente d'une stratégie défensive.

Comment combiner rendement potentiel et recherche de sécurité ?

Les produits structurés avec protection du capital¹ peuvent s'avérer particulièrement intéressants pour les investisseurs défensifs à la recherche de rendement potentiel supplémentaire, surtout en période de taux bas. Il s'agit d'émissions de titres de dette qui donnent droit au remboursement par l'émetteur (ou le garant) du capital investi à l'échéance et dont le coupon potentiel est lié à un scénario de rendement défini à l'avance (ex : suivi d'un indice boursier, un taux, un fonds, etc.). L'avantage de cette stratégie ? D'une part, vous profitez du potentiel haussier de certains actifs boursiers ; de l'autre, vous bénéficiez à l'échéance d'un certain niveau de protection du capital investi grâce au droit au remboursement final¹. Il convient bien entendu de tenir compte de l'horizon d'investissement

recommandé pour ces produits avant d'y investir, puisque la protection ou garantie de capital n'est valable qu'à leur échéance.



Les investisseurs qui ont investi dans les produits structurés faisant l'objet de cette étude (voir encadré 'Méthodologie de l'étude') ont pu, pour plus de 3 produits sur 4, conserver leur pouvoir d'achat, à travers des circonstances de marché très différentes

Deutsche Bank a toujours cherché des solutions adaptées aux besoins divers et variés des investisseurs. L'offre en matière de produits structurés s'inscrit dans cette logique. Il s'agit de proposer à nos clients, dans notre rôle de distributeur, les produits qui présentent une valeur ajoutée, y compris ceux d'autres institutions financières que nous avons sélectionnés après une analyse approfondie.

Le remède contre l'inflation

Chez Deutsche Bank, nous venons de passer en revue les performances de certains produits structurés que nous avons distribués entre 2003 et 2014 et qui sont désormais arrivés à échéance (voir encadré 'Méthodologie de l'étude'). Quels enseignements pouvons-nous en tirer ? La stratégie s'avère payante : dans la majorité des cas, combiner protection de capital¹ et potentiel de rendement permet bel et bien de battre l'inflation, à condition de conserver le placement jusqu'à son échéance.

D'une part, l'étude démontre que 86% des produits analysés ont permis aux investisseurs de dégager un rendement brut³ positif, tout en offrant une protection du capital à l'échéance. À l'inverse, les performances négatives des autres 14% sont principalement dues aux frais payés et étaient très proche de 0% :

¹ La protection (ou garantie) de capital n'est plus garantie en cas de faillite ou de défaut de l'émetteur (ou du garant) du produit structuré. Aucun des produits analysés dans le cadre de cette étude n'a été dans un cas de faillite ou de défaut de l'émetteur ou du garant. Les produits d'investissements sont sujets à risques. Ils peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et l'investisseur peut ne pas récupérer le montant de son investissement. ² Les rendements du passé ne constituent pas une garantie de rendements futurs. ³ C'est-à-dire avant impact fiscal.



le rendement le plus bas observé atteint en effet -0,78% brut.

Si nous poussons l'analyse plus loin, nous constatons que 76% des produits repris dans notre étude ont généré une performance annuelle brute moyenne supérieure à l'indice des prix à la consommation observé en Belgique sur la même période, et ce à travers différents cycles de marché. La surperformance moyenne par rapport à l'inflation atteint 1,34%.

Autrement dit : selon notre analyse, dans plus de 3 cas sur 4, les produits structurés distribués par la Deutsche Bank ont permis à leurs détenteurs de conserver leur pouvoir d'achat, sans sacrifier pour autant la sécurité de leur placement, à condition de détenir l'investissement jusqu'à sa maturité.

Voilà une étude extrêmement éclairante, à l'heure où les marchés et les banques centrales s'accordent pour confirmer que le contexte de taux bas risque de s'éterniser. Oui : les investisseurs qui recherchent la protection de leur capital¹ peuvent encore tenter d'obtenir du rendement². x

Intéressé(e) ?

- Découvrez notre offre de produits structurés sur deutschebank.be/investir
- Prenez rendez-vous avec votre conseiller ou appelez nos spécialistes de Talk & Invest au 078 156 157.



Méthodologie de l'étude

Produits pris en compte

L'analyse interne menée par Deutsche Bank en mai 2020 s'est déroulée comme suit. Nous avons analysé tous les produits structurés ('Structured Notes') distribués par Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles et respectant les critères suivants :

- émis entre 2003 et 2014 ;
- émis en euros (EUR) ;
- offrant au minimum un remboursement à l'échéance par l'émetteur de 100% du capital investi ;
- distribués à des clients particuliers en Belgique ;
- arrivés à échéance au plus tard le 31/12/2019.

Au total, **187 produits structurés répondent à ces critères.**

Calcul du rendement

- En ce qui concerne **le rendement** des produits structurés : nous avons calculé le rendement actuariel brut (c'est-à-dire avant impact fiscal) entre l'émission et l'échéance de chaque produit, en tenant compte du paiement d'éventuels coupons intermédiaires ainsi que des frais d'entrée (prix d'émission).
- En ce qui concerne **l'inflation** : nous nous sommes basés sur l'évolution de l'indice belge des prix à la consommation (CPI) pour la même période (c'est-à-dire la période s'écoulant entre la date d'émission du produit et sa date d'échéance).
- **La surperformance** annuelle est calculée en soustrayant du rendement annuel brut d'un produit le taux d'inflation observé sur la même période. Ainsi, pour un rendement annuel brut de 5% pendant une période où le taux d'inflation annuel moyen a atteint 3%, la surperformance annuelle s'établit à 2%.



Comment gérer vos opérations bancaires et vos investissements en ligne ?

Depuis le début de la crise du Covid-19, les Belges privilégient de plus en plus les paiements électroniques, au détriment du cash. De manière générale, nous recourons tous massivement au digital pour gérer nos finances. C'est un des gestes-barrières conseillés par les autorités pour lutter contre la pandémie. Ce faisant, nous avons été très nombreux à découvrir les avantages de la banque et des investissements en ligne.

Que ce soit via un ordinateur, une tablette ou un smartphone, Deutsche Bank vous permet de gérer votre argent et vos investissements à tout moment via l'Online Banking et l'app MyBank. Vous n'avez pas encore franchi le pas vers nos plateformes digitales ?

Comment demander l'accès à l'Online Banking ?

Rendez-vous sur deutschebank.be/selfservice



Activez l'Online Banking sur votre ordinateur et/ou tablette pour :

Des conseils en investissements¹:

- Suivez l'évolution de votre portefeuille.
- Bénéficiez de conseils personnalisés.
- Achetez ou vendez des produits d'investissement.
- Consultez votre rapport de portefeuille périodique.

Profitez aussi d'autres services et avantages :

- Consultez vos comptes et gérez vos opérations au quotidien.
- Réglez de multiples formalités en rapport avec vos comptes et vos cartes via l'espace 'Self-service'.

Téléchargez l'app MyBank Belgium sur votre smartphone et :

- Suivez l'évolution de votre portefeuille.
- Consultez vos comptes et la liste de vos positions, valorisées sur la base des cours les plus récents, pratiquement en temps réel.

VOTRE CHECKLIST

Pour vous **conseiller** au mieux¹ et pour vous faire profiter d'un maximum de services et d'**avantages**, nous devons disposer de vos données actualisées (notamment votre numéro de téléphone et adresse e-mail).

Merci de communiquer ces informations à votre conseiller ou de les introduire vous-même dans l'Online Banking.

Comment faire ? Dans le haut de la page d'accueil de l'Online Banking, cliquez sur votre nom et sélectionnez 'Paramètres'.

Grâce à ces données, nous pourrions :

- Vous **informer plus rapidement** lorsque votre portefeuille requiert votre attention : échéance prochaine d'un produit, rééquilibrage conseillé, 'corporate actions' (exercice du droit de vote, choix du dividende...), etc¹.
- Vous envoyer notre **newsletter DB Market Insights**, truffée d'analyses et de commentaires sur les évolutions des marchés, les classes d'actifs et les devises.
- Vous faire parvenir notre **newsletter Invest Flash**, qui présente les tendances des marchés et les solutions les plus récentes disponibles chez Deutsche Bank.

- Recevez des notifications lorsque des informations importantes concernent votre portefeuille.
- Effectuez vos paiements.
- Consultez une vue d'ensemble de vos avoirs.
- Bénéficiez de l'expertise et des analyses de nos spécialistes via l'accès aux articles d'Actu & Conseils.

Scannez ces codes QR avec votre smartphone pour télécharger l'app MyBank



¹ Ces conseils s'appliquent aux clients qui ont complété leur Financial ID et qui ont choisi de recevoir des conseils en investissements.

Demander une attestation,
une nouvelle carte ou
un digipass ?

Facile, grâce au Self-service !

Depuis le lancement de l'espace Self-service sur deutschebank.be et au sein de l'Online Banking au printemps, plus de 5.000 demandes y ont été introduites par nos clients. Cet espace vous permet d'effectuer de nombreuses démarches, où que vous soyez et à n'importe quel moment. Elle vous dispense de devoir vous rendre dans votre Financial Center et vous fait donc gagner un temps précieux. Très bientôt, elle sera aussi disponible dans l'app MyBank.

Voici les services et avantages qu'elle vous offre :

- **Données personnelles :** modifier votre adresse e-mail ou votre numéro de téléphone
- **Comptes :** clôturer un compte, changer la devise associée aux paiements via votre compte-titres, consulter le plafond des transactions...
- **Cartes :** demander une nouvelle carte, remplacer une carte défectueuse, débloquer/annuler une carte, activer une carte de crédit pour un pays en particulier...
- **Digipass :** remplacer ou débloquer votre digipass, demander votre identifiant, demander un accès à l'Online Banking...
- **Attestations :** demander des certificats tels qu'un RIB (relevé d'identité bancaire), une attestation de solvabilité, un duplicata de vos extraits de compte...

En savoir plus?

- Rendez-vous sur deutschebank.be/selfservice.
- Cliquez sur 'Self-service' dans le menu de gauche de l'Online Banking.



Se connecter via itsme[®], ce sera bientôt possible !

D'habitude, vous vous connectez à l'Online Banking grâce à votre digipass. Très bientôt, vous pourrez aussi le faire sur votre smartphone grâce à l'**app itsme[®]**, sans digipass.

Pour rappel, itsme[®] est une application d'identification gratuite, que vous utilisez peut-être déjà pour vous connecter à MyMinfin (Tax-on-Web), MyPension, le site de l'ONE, de votre mutuelle, compagnie d'assurances ou opérateur télécom.

Les clients de Deutsche Bank pourront désormais, eux aussi, utiliser itsme[®] pour se connecter **en toute sécurité** à l'Online Banking. Vous avez dit sécurité ? En effet, l'application n'autorise l'accès que depuis votre smartphone personnel, dans lequel se trouve votre carte SIM personnelle et après introduction de votre code itsme[®] personnel. Grâce à cette triple clé, l'accès à l'Online Banking est totalement sécurisé.

Voici comment fonctionnera itsme[®] d'ici quelques semaines :

1. **Installez l'application (si itsme[®] n'est pas encore installé sur votre smartphone).** Sur votre smartphone, téléchargez l'app itsme[®] via l'App Store (iOS) ou Google Play (Android).

Ensuite, créez votre compte au moyen de votre numéro de GSM et identifiez-vous comme indiqué dans l'application. Enfin, itsme[®] vous demandera de choisir un code personnel (vous pourrez aussi activer pour l'identification faciale ou par empreinte digitale).

2. **Connectez-vous à l'Online Banking et sélectionnez itsme[®].** Introduisez votre numéro de GSM et ouvrez l'app.
3. **Utilisez itsme[®].** Suivez les étapes indiquées par l'app pour établir une connexion avec l'Online Banking.

Attention : lors de votre première utilisation d'itsme[®], vous aurez besoin de votre digipass. Vous ne pouvez utiliser itsme[®] que pour vous connecter à l'Online Banking. Pour les autres opérations (telles que la validation de transactions), votre digipass reste nécessaire. Mais rassurez-vous : dès l'automne, vous pourrez aussi valider les transactions via itsme[®].



Plus d'infos ?

Rendez-vous sur deutschebank.be/itsme

Top 10 des articles les plus consultés sur deutschebank.be

- 1** Propagation du coronavirus : quelles implications pour les marchés et la croissance ?
- 2** Covid-19 et arnaques informatiques : 8 conseils pour éviter les pièges
- 3** Comment viser plus de rendement sans perdre son sommeil ?
- 4** Quels secteurs privilégier dans le contexte de marché actuel ?
- 5** Même en temps de crise corona, focalisez-vous sur les gagnants structurels
- 6** Ça s'est passé en février : le Covid-19 propage une onde de chocs sur les marchés boursiers
- 7** "Combien de temps durera encore cette répression financière ?"
- 8** Donner aux enfants tout en assurant la protection de son conjoint
- 9** Investir pas à pas : une stratégie bien réfléchie en période de volatilité
- 10** Marchés d'actions : les favoris d'avant la crise gardent notre préférence

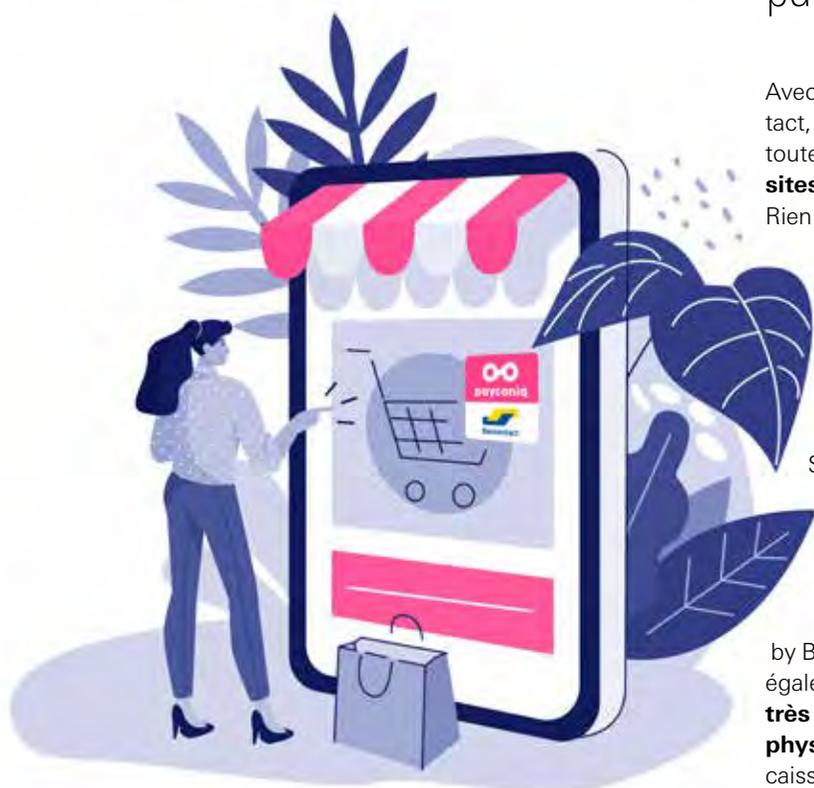
Restez informé(e)

Retrouvez ces articles et l'actualité financière sur [deutschebank.be/actu](https://www.deutschebank.be/actu)

entre le 1^{er} mars et le 31 mai 2020



L'app Payconiq by Bancontact : payer en toute sécurité via votre smartphone



Avec l'app Payconiq by Bancontact, vous payez rapidement et en toute sécurité **sur de nombreux sites de commerce en ligne**.

Rien de plus simple : il suffit d'avoir votre smartphone à portée de main. Après avoir choisi vos articles, cliquez sur le panier pour finaliser votre commande. Sur la page de paiement, choisissez l'option 'Payconiq by Bancontact'.

Scannez ensuite avec votre smartphone le code QR qui s'affiche à l'écran de votre ordinateur, introduisez votre code PIN, et le tour est joué.

L'application Payconiq by Bancontact vous permet également de payer **dans de très nombreux commerces physiques**. Comment faire ? À la caisse, scannez le code QR avec

votre smartphone (il peut s'agir soit du code QR avec logo Bancontact, soit du code QR affiché à l'écran de la caisse). Introduisez ensuite votre code PIN sur votre smartphone. Grâce à Payconiq by Bancontact, **vous ne touchez jamais le terminal** du magasin, mais uniquement votre smartphone. Autres atouts : fini d'échanger billets et petite monnaie et l'application est totalement gratuite. Même lorsque vous avez oublié votre portefeuille à la maison (et donc vos cartes de banque), vous pouvez payer via votre smartphone, grâce à Payconiq by Bancontact.

Les paiements effectués sont **100% sûrs**. Généralement, votre smartphone est déjà sécurisé par un code ou une empreinte digitale. Ensuite, vous devez toujours introduire un code pour confirmer le

L'été, c'est le bon moment pour mettre à jour votre Financial ID



Pendant les vacances d'été, les marchés financiers restent ouverts. Pour rester informé(e) des événements marquants susceptibles d'impacter votre portefeuille, votre Financial ID doit être impérativement à jour. Avoir un profil à jour, c'est bénéficier de notifications et d'alertes personnalisées, qui sont essentielles pour la bonne gestion de vos investissements. Vous êtes ainsi informé(e) des risques et points d'attention au sein de votre portefeuille et vous ne ratez aucune

opportunité d'investissement.

Comment faire pour actualiser votre Financial ID ? C'est très simple. Accédez à l'Online Banking, cliquez sur votre nom (en haut de la page d'accueil), choisissez l'option 'Mon Profil', cliquez sur le bouton 'Définir mon Financial ID' et complétez ou actualisez votre profil d'investisseur. Si vous préférez, vous pouvez aussi actualiser votre Financial ID en appelant Talk & Invest au 078 156 157 ou sur rendez-vous dans votre Financial Center.



Vous utilisez l'Online Banking ? Actualisez votre navigateur internet

L'Online Banking bénéficie de mises à jour régulières, dans le but de vous offrir un confort d'utilisation optimal, ainsi qu'une sécurité maximale.

Pour bénéficier de ces atouts, il est cependant indispensable que votre navigateur internet (browser) soit également mis à jour régulièrement. Pour ce faire, vous pouvez soit activer les mises à jour automatiques (dans les paramètres de votre navigateur), soit les effectuer manuellement.

Pour un confort et une sécurité maximum, il est **fortement conseillé d'utiliser la version la plus récente des navigateurs suivants :**

- Google Chrome
- Apple Safari
- Mozilla Firefox
- Microsoft Edge

Important : si vous utilisez encore Microsoft Internet Explorer 11 (ou une version antérieure), nous vous recommandons vivement d'adopter un des quatre navigateurs ci-dessus, car Microsoft ne publie plus de mises à jour de sécurité pour Internet Explorer.

Tous nos conseils pour la sécurité de votre banque en ligne ?

Rendez-vous sur [deutschebank.be/securite](https://www.deutschebank.be/securite)

paiement. Et comme avec une carte de banque, vous êtes protégé(e) contre les abus car le montant des transactions est plafonné.

Vous souhaitez **soutenir les commerçants locaux ou des initiatives caritatives** durant la crise sanitaire ? Sur payconiq.be/fr/lokaalcestgenial, vous en trouverez la liste complète, subdivisée en plusieurs catégories (Alimentaire & Boissons, Actions par Ville, Webshops non alimentaires, Associations caritatives, Soins médicaux). Pour les soutenir, rien de plus simple que l'appli Payconiq by Bancontact.

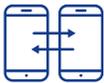
Les paiements mobiles en Belgique

En 2019...

• **1.800.000 personnes** ont activement utilisé Payconiq by Bancontact en Belgique.  **1,8 mn** utilisateurs

• **Les Belges ont payé 65 millions** de fois avec leur smartphone. Deux fois plus qu'en 2018.  **65 mn** paiements mobiles

• Les paiements **mobiles** ont représenté plus de **la moitié (50,4%)** de tous les paiements en ligne.  **50,4 %** paiements mobiles

• Notre pays comptait **326.892 points de vente** acceptant le paiement mobile via Payconiq by Bancontact.  **326.891** points de vente



Source : Bancontact Payconiq Company

1, 2, 3, go !

1 Scannez les codes QR ci-contre pour télécharger l'app Payconiq by Bancontact via l'App Store (iOS) ou Google Play (Android).

2 Associez-y votre carte bancaire Deutsche Bank.

3 Tout est OK, vous pouvez commencer à l'utiliser.

Votre banque disponible en toutes circonstances

Le confinement a rappelé l'importance de pouvoir compter sur une banque qui reste accessible, quelle que soit la situation. En agence, par téléphone ou via votre Online Banking, vous bénéficiez chez Deutsche Bank du même niveau de personnalisation du conseil. N'hésitez pas à solliciter nos conseillers : ils se tiennent à votre disposition.



BERNARD SMITS,
HEAD OF CUSTOMER
DIALOGUE & CHANNEL
INTEGRATION

En tant que banque de référence pour les conseils en investissement, Deutsche Bank a développé différents canaux de partage d'expertise avec ses clients. Vous accédez ainsi à une mine d'informations qui vous aideront à gérer au mieux votre portefeuille : analyses des marchés, stratégie d'investissement, recommandations personnalisées, tendances macroéconomiques, etc.

“Or, mettre à la disposition des clients de grandes quantités d'informations ne suffit pas”, explique Bernard Smits, Head of Customer Dialogue and Channel Integration. “Une banque de référence doit également s'assurer que chaque client investisseur puisse accéder aux informations qui

l'intéressent via le bon canal, et que celles-ci puissent déboucher sur une recommandation concrète et personnalisée. C'est le défi que nous relevons chaque jour : **rester accessible partout, quel que soit le canal de communication que vous privilégiez (en ligne, en agence ou par téléphone) et toujours vous proposer le même niveau de conseil.**”

Quelles sont les informations qui vous intéressent ? Quels canaux de communication utilisez-vous ? Comment profiter au mieux des possibilités que nous vous proposons ? Suivez le guide. Vous verrez, nous avons prévu tous les cas de figure.



1 Des conseils accessibles à tout moment

On le verra plus loin, nos recommandations sont disponibles à tout moment dans votre Online Banking. Mais il peut arriver que vous ayez une question par rapport à votre portefeuille, une opportunité d'investissement qui vous intéresse ? La meilleure solution : en parler avec les conseillers qui connaissent votre situation, vos objectifs et votre profil d'investisseur (Financial ID).

Notre réponse : vous identifier pour vous mettre en relation avec la bonne personne

Bien évidemment votre conseiller reste disponible en agence. Néanmoins, si vous souhaitez vous entretenir avec un spécialiste par téléphone, sachez que tout sera mis en œuvre pour vous mettre en relation avec la

bonne personne. En effet, depuis plusieurs années déjà, Deutsche Bank a développé un système de reconnaissance et routage des appels de nos clients. Comment fonctionne ce système ?

- ① Vous **appelez** votre agence, le numéro direct de votre conseiller ou nos spécialistes de Talk & Invest.
- ② Notre système **reconnaît** votre numéro de téléphone et vous identifie.
- ③ Vous êtes **redirigé(e)** vers le premier interlocuteur disponible, via un système en pyramide : d'abord votre conseiller personnel ; ensuite l'un des conseillers au sein de votre agence ; ensuite un spécialiste de Talk & Invest, etc.

De cette manière, vous êtes certain(e) de vous adresser en priorité à l'interlocuteur le

mieux placé pour répondre à vos questions. C'est pour vous le meilleur moyen de profiter de nos recommandations personnalisées.

Nos conseils pour un service optimal :

- ① **Communiquez** votre numéro de téléphone à votre conseiller ou renseignez-le dans votre Online Banking : en cliquant sur votre nom en haut de la page et en sélectionnant 'Paramètres' il vous est possible d'ajouter ou modifier vos données de contact.
- ② **Utilisez ce numéro** lorsque vous nous appelez (et évitez de le masquer).
- ③ Bien entendu, les clients DB Personal et Private Banking bénéficient d'un service encore plus **personnalisé** et d'un **accès direct** avec leur conseiller ou Private Banker.



2 Des notifications personnalisées pour agir au bon moment

› Nous ne nous contentons pas de répondre à vos sollicitations, nous vous fournissons également de manière proactive des conseils personnalisés pour la gestion de votre portefeuille. C'est dans notre ADN.

- ① Vous recevez des **alertes et notifications personnalisées** qui vous informent d'événements importants pour votre portefeuille : une opportunité d'investissement, une recommandation d'arbitrage, un écart entre votre situation actuelle et vos objectifs initiaux, l'évolution du rating d'un titre que vous possédez en portefeuille, etc.
- ② Votre conseiller personnel (ou votre personne de contact en agence) peut même préparer une **recommandation**

personnalisée et la mettre directement à votre disposition dans votre Online Banking. Vous en serez immédiatement informé(e) par le biais de votre application MyBank ou par e-mail si vous ne disposez pas encore de notre application mobile.

- ③ Ces informations personnalisées vous permettent d'exécuter une action si vous l'estimez nécessaire : passer un **ordre de vente ou d'achat directement dans votre Online Banking** ou appeler un conseiller pour des explications encore plus détaillées.

Vous bénéficiez de la sorte de recommandations personnalisées en fonction de votre Financial ID et de la situation de vos investissements. C'est vous qui décidez de la suite à donner aux informations qui vous sont transmises.

Nos conseils pour un service optimal :

- ① Activez votre Online Banking pour vous voir attribuer un **profil digital**.
Vous n'avez pas encore accès à l'Online Banking ?
 - Rendez-vous sur [deutschebank.be](https://www.deutschebank.be)
 - Cliquez sur Self-service (en haut à droite de l'écran)
 - Dans le menu "Digipass et accès en ligne", cliquez sur "Demander un accès à l'Online Banking" et complétez le formulaire à l'écran.
- ② **Téléchargez** la dernière version de l'application **MyBank**. N'oubliez pas d'activer les notifications sur votre smartphone.
- ③ Assurez-vous de **remplir** correctement et intégralement votre **Financial ID** et de mettre régulièrement votre profil à jour.



Vos besoins au centre de la relation

Certains services chez Deutsche Bank sont susceptibles de s'adresser à des segments de clientèle particuliers, comme DB Personal et le Private Banking (gestion de portefeuille 'discretionnaire' ou Estate Planning par exemple) ou à l'acceptation du fait que vous nous autorisez à vous fournir des conseils en investissement. Toujours est-il que chez Deutsche Bank, nous ne mettons pas des œillères en fonction

de qui vous êtes, mais nous nous concentrons plutôt sur vos besoins et vos objectifs.

Raison de plus pour que nous disposions bien de toutes vos coordonnées (Financial ID mis à jour, accès à l'Online Banking et à l'app MyBank, n° de gsm, adresse e-mail, etc.) de façon à pouvoir vous prodiguer des conseils de la manière la plus judicieuse possible.

3 Votre Online Banking avec votre conseiller... à distance

Le développement des canaux digitaux n'est pas une fin en soi. Le seul objectif est d'offrir une expérience optimale, quelles que soient les préférences de chaque client. Or, nous sommes bien conscients que tout le monde ne dispose pas du même niveau de maîtrise des outils informatiques. Vous souhaitez consulter l'évolution de votre portefeuille sur votre Online Banking, mais vous ne savez pas par où commencer? Pas de problème: depuis le début de l'année, votre conseiller peut vous aider à distance à naviguer parmi les différentes fonctionnalités grâce au partage d'écrans.

- 1 Connectez-vous à votre Online Banking et **appelez** votre conseiller.
- 2 Votre conseiller vous envoie un **code unique** sécurisé qu'il a lui-même généré.
- 3 Ce code vous permet de **partager** avec lui l'écran de votre Online Banking – et uniquement celui-là. Votre conseiller n'a dès lors pas accès aux autres applications de votre ordinateur.
- 4 Vous **parcourez ensemble** les différentes fonctionnalités de votre Online Banking: évolution du portefeuille, alertes et notifications, opérations, ordres d'achat et de vente, etc.

Le partage d'écran est une nouveauté qui apporte une réelle valeur ajoutée dans votre relation avec votre conseiller: que vous ayez besoin d'être aidé dans l'utilisation de l'Online Banking ou que vous souhaitiez davantage d'accompagnement avant de prendre une décision, vous avez désormais la possibilité d'organiser un rendez-vous personnel... à distance.

4 Un entretien par vidéo avec des experts

En matière de gestion holistique d'un patrimoine financier, il existe des matières complexes dans lesquelles s'imbriquent de multiples niveaux d'expertise: un gestionnaire de portefeuille, des spécialistes de la stratégie d'investissement, des fiscalistes, des juristes, des experts en planification de pension, en donations et en succession, etc.

Vous souhaitez, si votre relation avec la banque le justifie, aborder une question très spécifique? Nous pouvons organiser une **vidéoconférence avec l'un de nos experts**. Vous vous installez dans l'un de nos 9 Private Banking Hubs (Bruxelles Marnix, Montgomery, Waterloo, Namur, Liège, Anvers, Gand, Louvain, Hasselt), avec votre conseiller personnel, et vous vous entretenez par écrans interposés avec un spécialiste qui vous présentera des solutions concrètes et sur mesure. Vous accédez ainsi à des conseils de pointe, dans un confort digne de votre salon.

Vous n'avez pas encore accès à l'Online Banking ?

Demandez votre accès en scannant ce code QR.



Téléchargez l'app MyBank

Scannez ces codes QR pour télécharger l'app MyBank sur votre smartphone via l'App Store ou Google Play Store.



Place à l'économie 2.0 ?



GERIT HEINZ
GLOBAL CHIEF
INVESTMENT STRATEGIST
CHEZ DEUTSCHE BANK



Le coronavirus bouleverse tous les aspects de notre vie. Va-t-il aussi modifier à jamais les fondements mêmes de notre économie ? Entretien avec Gerit Heinz, Global Chief Investment Strategist de Deutsche Bank.

Un 'marché libre' plus régulé, avec davantage de contrôle public ?

Au cours des derniers mois, les États ont lancé de multiples bouées de sauvetage, tant aux particuliers qu'aux entreprises. Au travers de mesures de soutien et de plans financiers, ils se sont érigés en ardents défenseurs de notre portefeuille et de notre économie. Cet interventionnisme est-il appelé à se pérenniser ? L'État Providence opère-t-il son grand retour sur scène, en chevalier blanc de notre bien-être ?

“On assiste depuis plusieurs décennies à une vague de fond de privatisations.

Aujourd'hui, cette tendance pourrait se ralentir, voire s'inverser. Non pas par idéologie, mais pour faire face à une réalité nouvelle”, commence Gerit Heinz. “Les pouvoirs publics seront sans doute dans l'obligation de s'impliquer dans certains secteurs importants pour la collectivité, comme les compagnies aériennes, les entreprises d'utilité publique, les infrastructures, la santé, le logement... Pourquoi ? Tout simplement pour éviter l'effondrement total. On s'attend toutefois à ce que ce rôle salvateur soit temporaire.

Lorsqu'on place un secteur économique sous respirateur, il est difficile de débrancher cette assistance par la suite. Surtout si les pays voisins ne font pas de même, et au même moment. Nos décideurs politiques en sont parfaitement conscients. Il est donc peu probable que l'on assiste à une prise en main complète de l'économie par les États.”

“D'autre part, il est probable que les États procèdent à d'autres interventions dans des domaines spécifiques, comme les sciences et l'innovation. La crise du coronavirus a souligné l'importance de la recherche et de l'expertise. Cette prise de conscience devrait soulager la pression sur les budgets de la recherche scientifique et des soins de santé. Comme on a pu s'en rendre compte, un système de soins de santé performant recèle une haute valeur économique ajoutée”, poursuit-il. “Il est donc possible que les pouvoirs publics s'installent aux commandes çà et là, ne serait-ce que pour défendre l'intérêt public.”

Protectionnisme et marche arrière sur la mondialisation ?

Depuis quelques décennies, de nombreuses frontières sont tombées. La démocratisation du transport aérien nous a rendus très mobiles. Les technologies digitales nous connectent instantanément au monde entier. Et la mondialisation nous a apporté un surcroît de bien-être matériel, tout en révélant nos fragilités, comme on a pu s'en rendre compte ces derniers mois.

La pandémie a cruellement souligné la dépendance de nos économies aux chaînes de production étrangères. La lutte que se sont livrée les pays pour se procurer masques et respirateurs peut paraître anecdotique mais, dans un monde dominé par les tensions commerciales et par un protectionnisme croissant, ce sont souvent les citoyens et les entreprises nationales qui ont fait preuve de loyauté.

Depuis quelques mois, les grandes institutions internationales sont (à nouveau) critiquées. Et pas seulement par la Maison Blanche. L'unité européenne a ainsi vite été disloquée par l'épidémie. Citons par exemple la saga des 'obligations corona' et les dissensions entre pays du Nord et du Sud de l'Europe.

“Avant la propagation du coronavirus, la mondialisation était menacée par les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine. Quant à la crise existentielle de certains organismes supranationaux, elle n'a rien de nouveau”, tempère Gerit Heinz. “Autrement dit, je ne m'attends pas à ce qu'on revienne 100 ans en arrière. Le commerce international et une production mondialisée resteront nécessaires pour faire tourner l'économie. Les économies d'échelle



La mondialisation a apporté de la prospérité, mais elle a aussi révélé des fragilités

et la répartition internationale du travail ont contribué positivement à la croissance mondiale”, souligne Gerit Heinz.

“En revanche, les États et les entreprises vont certainement remettre en question leur gestion des risques et la localisation de leurs chaînes de production. Avec peut-être pour effet de 'rapprocher' certains maillons considérés comme cruciaux. Cette démarche n'est pas protectionniste en soi, mais relève plutôt de la volonté d'être moins dépendant et moins exposé aux chocs externes.”



> Pourquoi prendre un avion jusqu'à New York pour assister à une réunion, alors qu'il est possible d'y prendre part en vidéoconférence depuis son salon ou sa cuisine ? Pourquoi encore aller au supermarché, alors que le supermarché peut venir à vous ? La crise sanitaire a bousculé nos habitudes. L'interaction digitale s'est non seulement imposée comme la nouvelle norme, mais elle s'est même révélée cruciale. Oublié le paiement en liquide, au profit de la carte (sans contact de préférence) et du smartphone. Le commerce en ligne a fait un gigantesque bond en avant, tandis que le travail à domicile a encore gagné en popularité. Un peu comme si, en quelques semaines, nous avions été téléportés de 2020 à 2030. Visio-consultations avec notre médecin généraliste, signature digitale des actes notariés, réunions de travail depuis son salon... la technologie est-elle appelée à jouer un rôle encore plus décisif dans nos économies ?



Le monde entier doit participer à la lutte contre le réchauffement climatique

“La percée du digital ne date pas de cette crise. Par contre, l'épisode du Covid-19 aura certainement pour effet d'accélérer cette tendance de fond, en donnant un coup de boost supplémentaire à certains secteurs”, prédit Gerit Heinz. “Le domaine de la technologie pourrait profiter de l'intensification des investissements informatiques. Quant aux entreprises qui ont toujours accordé une grande importance au numérique, elles pourraient profiter de cet atout pour se ménager un avantage décisif.”

Le digital, soudain crucial ?

Le climat au second plan ?

Depuis le début de la pandémie, le coronavirus a supplanté le climat à la une des médias. Greta Thunberg et consorts ont fait place aux épidémiologistes et aux économistes. Depuis le mois de mars, notre santé et nos revenus sont nos préoccupations premières. En quoi ces deux nouvelles priorités remettent-elles en question toute l'attention, les efforts et les investissements tournés hier encore vers un monde plus durable ?

“Le coronavirus est une menace d'un autre type que le réchauffement climatique. L'urgence est beaucoup plus grande”, explique Gerit Heinz. “À long terme, la problématique climatique reste pourtant aussi essentielle. D'ailleurs, le débat sur le réchauffement reprendra dès que la reprise économique s'amorcera.”

Une dose de 'kairos' dans notre réflexion

“La pandémie a réussi en quelques semaines un tour de force que des années de politique climatique ne sont pas parvenues à réaliser : faire baisser radicalement les émissions de gaz à effet de serre (de 8% sur l'ensemble de 2020, si l'on en croit les projections de l'Agence Internationale de l'Energie). Si des mesures concertées ne sont pas prises, ces émissions devraient toutefois s'intensifier dès que l'économie reprendra son cours. En d'autres termes, ce n'est pas parce que le coronavirus a mis les émissions entre parenthèses que nous ne devons pas nous occuper activement de cette problématique dans les prochaines années.”

“Un des aspects positifs de la crise sanitaire, c'est l'occasion qu'elle offre aux États, aux entreprises et aux particuliers de remettre en question leurs routines et leurs certitudes. De repartir d'une page blanche, en quelque sorte. Les Grecs anciens avaient un mot pour désigner ce moment : 'kairos', qui signifie 'point de basculement' ou 'opportunité unique' de changer les choses. À l'heure où les économies redémarrent, c'est le moment d'instiller une dose de *kairos* dans notre réflexion. Certainement en matière de climat.”



Des conseils en or ?

Rendez-vous sur [deutschebank.be/actu](https://www.deutschebank.be/actu) pour les dernières informations sur l'économie, les marchés, les investissements et le planning patrimonial.

Sur [deutschebank.be/dbmarketinsights](https://www.deutschebank.be/dbmarketinsights), vous retrouvez notre analyse des marchés régulièrement mise à jour.

[deutschebank.be/expertcorner](https://www.deutschebank.be/expertcorner) vous propose des analyses plus pointues et des éclairages d'experts sur l'actualité financière (en anglais).

Vous y trouverez notamment la publication “Le moment 'Kairos' : le monde après le coronavirus”. (voir p. 52)

Un Himalaya de dettes ?

Selon le Moniteur Global de la Dette de l'International Institute of Finance, la dette cumulée des ménages, des entreprises et des États se montait à la fin 2019 à la somme astronomique de 255.000 milliards de dollars. Soit 322% du PIB mondial, ainsi qu'une augmentation de 40% par rapport à 2007, à la veille de la crise des subprimes. Or, depuis la fin 2019, ce passif himalayen s'est encore alourdi de quelques milliards de dollars. L'économie mondiale traînera-t-elle ce boulet pendant de longues années encore ? "Je tiens d'abord à préciser que cette dette mondiale n'est pas seulement le fruit de la crise de 2008. Les dettes publiques augmentent régulièrement depuis 50 ans. Ces dernières années, on a toutefois assisté à une augmen-



Ce n'est pas tant le montant de la dette qui importe, mais sa proportion par rapport au PIB

tation plus rapide de la dette globale. Dans le même temps, les citoyens, les entreprises et les États ont changé de perspective. Malgré un contexte favorable à une réduction de la dette – les acteurs économiques bénéficient depuis 10 ans de taux d'intérêt extrêmement faibles, et donc d'un coût de financement de leurs dettes réduit – ils n'en ont pas profité, tout au contraire. La modicité des taux ne les a pas incités à rembourser leurs dettes réduit, mais au contraire à emprunter encore davantage."

Entre-temps au Japon...

"Un endettement élevé et croissant restera la norme dans les prochaines années. Cette situation est-elle tenable ? Prenons l'exemple du Japon. Au Pays du Soleil levant,

cet exercice d'équilibre dure depuis des années. La dette publique y atteint 240% du PIB (elle était déjà de 135% en 2000), soit un niveau largement supérieur à l'endettement de l'Italie ou de la Grèce. Tant que les taux d'intérêt sont inférieurs à la croissance et que le refinancement de cette dette ne pose pas de problème, la situation est tenable. Ce n'est pas tant le chiffre nominal de la dette qui est important, mais plutôt sa relation par rapport au PIB, le profil des créanciers, le montant payé sous forme d'intérêts, les dépenses sous-jacentes (investissements ou consommation), etc.", nuance Gerit Heinz.

"Les banques centrales ne sont pas près de remonter les taux. Pour l'instant, absolument rien n'indique que cette source d'argent frais soit en passe de se tarir. Il n'en reste pas moins qu'à terme, une dette élevée peut menacer la croissance, parce qu'elle restreint la marge de manœuvre. Cette menace commence déjà à se concrétiser dans certains pays de la zone euro. Affaire à suivre, donc, sans aucun doute." x

Vous souhaitez un entretien au sujet de vos investissements ?

- Appelez nos spécialistes de Talk & Invest au 078 156 157.
- Prenez rendez-vous dans votre Financial Center au 078 155 150.



Comment gérer les humeurs des marchés en temps de crise sanitaire ?

Voyage au cœur de la gestion de portefeuille

La pandémie de Covid-19 a fait trembler les marchés sur leurs bases. Quel a été l'impact de la crise sanitaire sur les portefeuilles en gestion discrétionnaire ? Et comment les gestionnaires ont-ils absorbé cette onde de choc ? Récit d'une gestion de crise.

Chez Deutsche Bank, quelle a été la stratégie des gestionnaires de portefeuille durant la crise du coronavirus ?

"Malgré l'impact émotionnel engendré par cette crise, il reste important de garder une vue holistique et de rester investi", selon Kris Temmerman, Head of Discretionary Portfolios. "Lors de fortes baisses des marchés, de nombreux investisseurs ont une tendance instinctive à vendre leurs actifs. À court terme, ils en retirent un grand soulagement. Mais à long terme, cela s'avère souvent une mauvaise décision. Après le creux de la vague vient inévitablement une forte hausse. Si vous vendez tous vos actifs après une correction, il y a beaucoup de chances que vous restiez sur la touche pendant longtemps (voir graphique). Mais ce n'est pas tout : après cette tempête, nous nous réveillerons dans un monde toujours caractérisé par des taux extrêmement faibles y compris sur l'épargne. Pour l'instant, il n'y a pas beaucoup d'alternatives pour générer du rendement. Voilà pourquoi, depuis le début de la pandémie, nous avons gardé nos positions, sans appuyer aveuglément sur le bouton 'Vendre'."

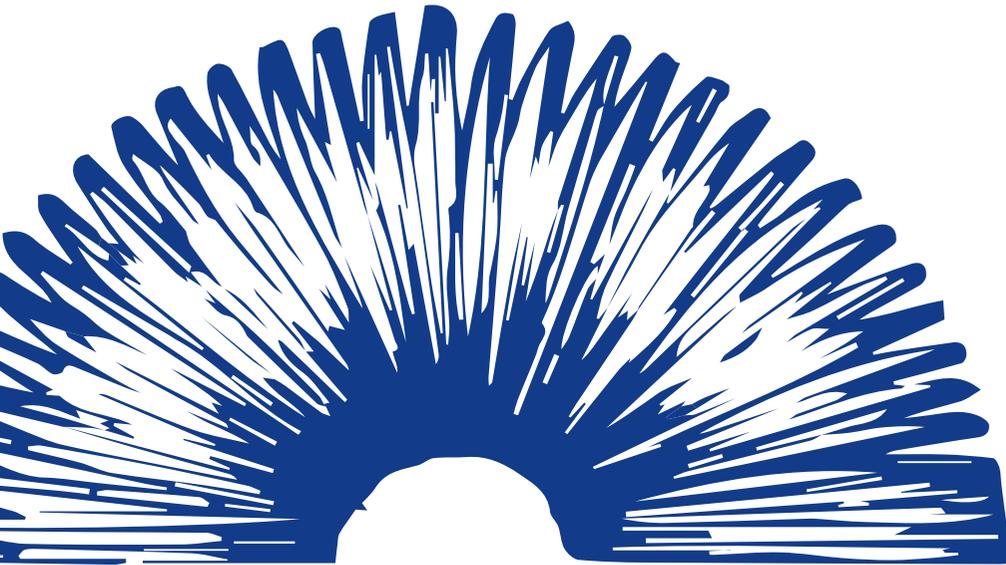
À l'approche d'une tempête, il est bon d'élaguer ses arbres. Et d'en abattre un, si nécessaire.

Qu'entendez-vous concrètement par "rester investi" ?

"Rester investi, ce n'est pas la même chose que laisser voguer le navire. Ces derniers mois, nous avons apporté de très nombreux ajustements tactiques aux portefeuilles discrétionnaires. Des retouches tactiques donc, mais toujours dans une optique de long terme et en gardant à l'œil l'ensemble de la situation", poursuit Kris Temmerman. "Un exemple ? Dès la fin février, il est apparu très clairement que les banques centrales allaient devoir intervenir vigoureusement pour contrer les effets de la crise. En conséquence, les taux d'intérêt vont rester au plancher pendant très longtemps encore. Comme cette perspective aura pour effet de ralentir le redressement boursier du secteur financier, nous nous sommes désengagés de ce secteur dès février. Parallèlement, nous avons réduit nos positions dans les obligations à haut rendement. Les liquidités ainsi libérées nous ont permis de réinvestir après le pic de l'épidémie et l'annonce des interventions fiscales et monétaires : début avril, nous avons accru nos positions en actions US et en obligations de qualité libellées en euros. À l'approche d'une tempête, il est bon d'élaguer ses arbres, dit-on. J'ajouterais 'et d'en abattre un si nécessaire'. On libère ainsi de l'espace pour pouvoir replanter lorsque la tempête est passée."

Les gestionnaires sont-ils vraiment parvenus à limiter les dégâts ?

"Au cours du premier trimestre, nous avons limité l'impact des baisses sur les marchés



financiers, car nous avons déjà adopté une position plus défensive avant la crise”, poursuit Kris Temmerman. “Depuis 2018, nous avons entrepris de réduire certains risques de manière très ciblée, en prenant par ailleurs position dans l’or et les obligations souveraines, notamment. Durant la tourmente du 4^e trimestre 2018, cette approche a porté ses fruits et l’impact de cet épisode sur les portefeuilles a été fortement absorbé. Malgré tout, nous avons bénéficié en 2019 d’une reprise vigoureuse. En mars 2020, les marchés ont dévié à une vitesse historique, avec un impact inévitable sur les portefeuilles discrétionnaires. Bien que les risques de scénario extrêmement négatif semblent aujourd’hui écartés – grâce aux interventions déterminées des États et des banques centrales – toutes les inquiétudes n’ont pas disparu pour autant. L’incertitude économique subsiste et peut générer un surcroît de volatilité. Voilà pourquoi notre stratégie reste plutôt défensive.”

Qui détermine la stratégie de gestion des portefeuilles discrétionnaires ?

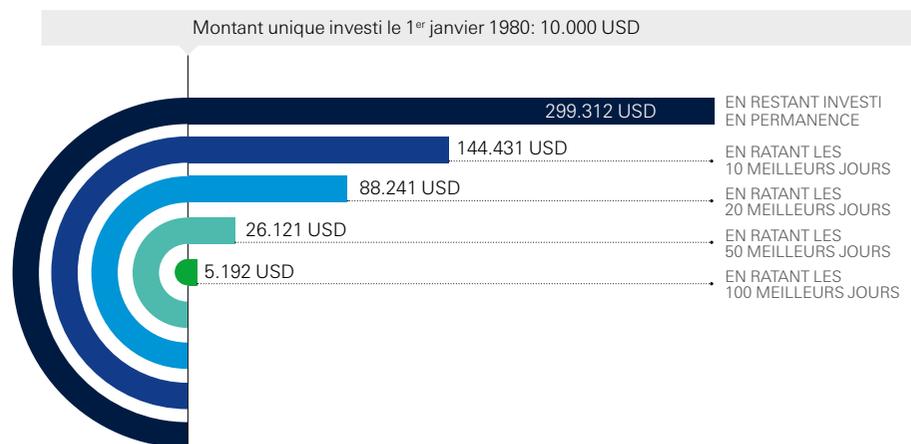
“Cette stratégie découle de l’expertise, de la vision et des synergies présentes au sein du groupe Deutsche Bank dans le monde. Avec la mondialisation, les évolutions globales ont un fort impact local. Nos experts connaissent tous les marchés du monde sur le bout des doigts : les spécialistes Deutsche Bank sont présents dans 70 pays sur les 5 continents. Nous disposons donc d’une vue d’ensemble, au niveau international, au bénéfice de tous nos clients. Cette envergure planétaire a

prouvé son utilité au cours des derniers mois : en raison de la crise, le groupe a publié un nombre d’études et de recherches encore plus élevé, ce qui nous a permis d’être encore plus sélectifs. En tant que groupe, Deutsche Bank est idéalement armé pour séparer le bon grain de l’ivraie. Au sein du comité d’investissement européen, dans lequel j’ai l’honneur de siéger en compagnie de collègues

d’autres pays, la Belgique participe à l’élaboration de la stratégie d’investissement”, explique Kris Temmerman. “À l’échelon belge, nous déclinons ensuite cette stratégie européenne de manière optimale dans les portefeuilles de nos clients, en tenant compte des paramètres locaux, tels que la fiscalité et le type d’instrument. Dans la plus pure logique *‘Think global, act local’*.”

Le risque de ne pas rester investi

Ce graphique montre l’importance de rester investi. Si vous aviez investi 10.000 dollars dans l’indice S&P 500 en 1980, votre bénéfice 39 ans plus tard (au 31/12/2019) aurait été de 299.312 dollars. Mais si vous aviez manqué les meilleurs jours en bourse, on constate que cela aurait impacté le gain de façon très négative.



Sources : Bloomberg, calculs internes.

>

Déléguer la gestion de votre portefeuille,
c'est bon pour votre tranquillité d'esprit et votre patrimoine

Comment passer de la crainte à la réassurance ?

Faire aménager une terrasse dans votre jardin, remplacer la courroie de transmission de votre voiture, passer un examen médical... Pour tout cela, vous faites appel à un spécialiste. Mais qu'en est-il pour la gestion quotidienne et le suivi de vos investissements ? Là aussi, le recours à des experts vous assure non seulement un rendement potentiellement supérieur, mais vous offre aussi une tranquillité d'esprit appréciable. Surtout lorsqu'un vent de tempête souffle sur les bourses.



FREDERIK PRUYT,
HEAD OF PRIVATE
SOLUTIONS

Pourquoi faire gérer mon portefeuille, alors que je peux le faire moi-même ?

"La plupart des particuliers n'ont pas le temps ou l'envie de gérer leurs investissements de A à Z. Ils s'occupent déjà de leur carrière professionnelle, de leur famille, de leurs loisirs... En cette période tourmentée, les gens souhaitent pouvoir accorder leur temps et leur attention à leur santé, leur bien-être, leurs proches et leur travail, sans devoir se casser la tête à gérer leurs investissements", décrypte Frederik Pruyt, Head of Private Solutions.

"Le monde financier est aussi de plus en plus complexe. La quantité d'informations à digérer pour rester dans le coup est gigantesque", poursuit-il. "En sus de la déferlante normale d'infos financières, le Covid-19 a déclenché un tsunami de news, de statistiques et de courbes financières. En tant que particulier, il n'est déjà pas simple de filtrer et de comprendre ce que disent les économistes, mais il est encore plus compliqué

de traduire toutes ces données en décisions concrètes d'investissement."

"Faut-il vendre, acheter ou attendre ? Faut-il délaissier les actions au profit des obligations ? Ou l'inverse ? Comment le rétablissement économique se profilera-t-il : en V, en U, en W ou en L ? En cette période troublée, les investisseurs ont plus de questions que de réponses. Ils cherchent la sécurité, ce qui les amène parfois à prendre des décisions avec les tripes, plutôt qu'avec la tête", poursuit Frederik Pruyt. "En optant pour la gestion discrétionnaire, c'est-à-dire en confiant la gestion de leur portefeuille aux experts de Deutsche Bank, ils retrouvent la tranquillité d'esprit. Les décisions difficiles sont prises par des professionnels rompus aux marchés financiers, qui gardent la tête froide."

Pour s'assurer cette tranquillité d'esprit, il faut accepter de lâcher la bride. Pas toujours simple pour les particuliers. Comment les clients ont-ils réagi aux turbulences des marchés ?

"Hors effet de marché, les fonds en gestion sont restés à niveau. Mieux, la forte croissance des dernières années s'est poursuivie. Nous n'avons pas observé de ventes sous le coup de la panique", se réjouit Frederik Pruyt. "Les investisseurs qui ont opté pour la gestion discrétionnaire ont l'expérience du discernement avec lequel les gestionnaires ont relevé les défis récents : Brexit, creux boursier de fin 2018, tensions commerciales... Nombre de nos clients nous ont réaffirmé leur confiance et ont même profité du creux de mars pour investir davantage. Nous avons par ailleurs accueilli de nombreux nouveaux clients, qui souhaitent nous confier la gestion de leurs avoirs."



“Si les clients n’ont pas cédé à la panique, c’est aussi parce que nos conseillers entretiennent avec eux un contact étroit. Malgré les circonstances exceptionnelles et le télétravail, la disponibilité et l’implication de nos conseillers ont toujours été garanties. Et très appréciées. La plupart des clients continuent à adhérer à leur profil d’investisseur, le fameux Financial ID. Nous avons à peine perçu une pointe d’inquiétude, car la composition des portefeuilles discrétionnaires est toujours conforme à ce profil.”

En matière de gestion discrétionnaire, la confiance est cruciale. Après tout, le client cède le volant à Deutsche Bank, mais il tient à être tenu au courant de l’itinéraire suivi. Ces derniers mois, comment avez-vous réussi cet exercice d’équilibriste ?

“Quand on fait gérer ses actifs, ce n’est pas comme s’ils disparaissaient du radar. En gestion discrétionnaire, la communication, la transparence et les rapports périodiques sont essentiels. C’est le cas en général, et encore davantage lorsque les marchés sont volatils”, explique Frederik Pruyt. “Voilà pourquoi, ces derniers mois, nous avons communiqué de manière très intensive, en informant régulièrement nos clients des décisions de gestion et des choix stratégiques du groupe Deutsche Bank.”

Vous voulez aussi être rassuré(e) ?

- Pour convenir d’un rendez-vous, contactez nos collègues de Talk & Invest au 078 156 157.
- Pour plus d’infos, rendez-vous sur deutschebank.be/privatesolutions

Opter pour une gestion de portefeuille professionnelle à partir de 100.000 euros¹

1. DB Private Solutions Dynamic Equity

Ce portefeuille s’adresse aux particuliers disposés à prendre un risque élevé. En fonction de l’environnement de marché et de la stratégie internationale du groupe Deutsche Bank, ce portefeuille peut contenir entre 60 et 90% d’actions, outre des obligations, des liquidités et des investissements alternatifs (matières premières, métaux précieux...). Les gestionnaires ont recours à des titres individuels (pas de fonds faitiers), pour être en mesure de concrétiser pleinement la stratégie. Un investissement dans cette solution est possible à partir de 250.000 euros.

2. DB Private Solutions Trackers Medium

Avec cette solution aussi, vous optez pour la stratégie d’investissement internationale du groupe Deutsche Bank. Cette stratégie se concrétise par la prise de positions individuelles dans des trackers (il s’agit d’instruments qui répliquent un indice boursier). Ce portefeuille s’adresse aux clients qui souhaitent maintenir la pondération des actions sous-jacentes dans une fourchette comprise entre 30 et 60%. Un investissement dans cette solution est accessible à partir de 100.000 euros.

¹ La gamme de portefeuilles discrétionnaires DB Private Solutions est uniquement accessible aux clients DB Personal. Dans le présent article, nous nous limitons à deux solutions exposées directement ou indirectement aux actions.

Cygnes avant-coureurs

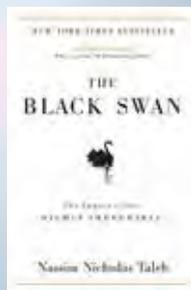
Je perçois les risques que ferait courir à notre planète un virus différent, très agressif. Voilà l'augure proféré en 2007 par Nassim Taleb, mathématicien et ex-trader en bourse, dans son livre *'The Black Swan'* (*Le Cygne Noir, en français, ndlr*).

"En raison de la globalisation, nous vivons dans un monde de plus en plus connecté", *écrivait-il à l'époque*. "Rien de mal à cela, mais nous devons avoir conscience des effets secondaires potentiels". À Singapour, les autorités ont tenu compte de la prophétie de Nassim Taleb et de ses 'cygnes noirs', ces événements inattendus susceptibles de déstabiliser toute l'économie. Dès 2013, cette ville-État l'invitait à participer à l'élaboration d'un plan catastrophe.

Difficile à dire aujourd'hui si Singapour doit un peu, beaucoup, pas du tout... sa bonne performance dans la gestion du coronavirus à cet homme. Ce qui est sûr, c'est que cette ville-État a été ultraréactive : quarantaine stricte, masques et dépistage gratuits

pour tous les habitants, appli de tracking, traçage en 2 heures de l'arborescence de chaque nouvelle contagion... Grâce à ces mesures, notamment, Singapour est initialement parvenue à juguler l'extension de l'épidémie, même si un pic est survenu par la suite en raison de la présence de travailleurs étrangers.

Pour Nassim Taleb, la crise du coronavirus n'est cependant pas un cygne noir à proprement parler. Pourquoi ? Parce que ses conséquences étaient aisément prédictibles dès le mois de janvier.



NASSIM NICHOLAS TALEB:
THE BLACK SWAN
ISBN: 9780141034591



1/2

Pourquoi investir dans les soins de santé ?

Pour mes placements, quoi de neuf docteur ?

En 1960, notre planète comptait 20.000 centenaires. En 2060, ils seront près de 5.500.000. Coronavirus ou pas, nous vivons de plus en plus vieux et en meilleure santé. Tout ceci a cependant un prix : la santé nécessite des investissements, personnels et financiers. Autant d'opportunités à long terme pour les investisseurs...

Vous êtes né en Belgique en 1950 ? À l'époque, votre espérance de vie était à peine de 66 ans. Votre petit-enfant naît en 2020 ? Il peut espérer vivre en très bonne santé jusqu'à 82 ans au moins. Et s'il devient lui-même grand-père ou grand-mère en 2080, ses petits-enfants vivront en moyenne jusqu'à plus de 90 ans. Ces chiffres sont impressionnants, d'autant que la tendance s'accélère. En deux décennies, l'espérance de vie en Belgique s'est allongée de 4,3 ans. Et même de 6 ans dans le monde. Au niveau démographique, nous nous trouvons donc au beau milieu d'un saut quantique.

À votre santé

L'espérance de vie est la résultante de multiples facteurs : l'hérédité, l'alimentation, le stress, l'engagement social, l'état d'esprit, l'activité physique, le sommeil... Avec toujours, à la base, une bonne santé mentale et physique. Sans les remarquables progrès réalisés dans les soins de santé au cours des dernières décennies, ce fondement n'existerait pas. Sans médicaments, sans innovations

médicales et sans recherche scientifique, jamais nous n'aurions réalisé les avancées dont nous bénéficions aujourd'hui en matière de soins de santé. Mais toutes les médailles ont un revers. Dans le cas de la santé, c'est son prix. Le coût-santé généré par chacun est considérable : la pose d'une hanche artificielle, l'ostéopathe qui vous soulage de vos maux de dos, les anti-inflammatoires retirés en pharmacie... En Europe, quelque 9,8% du PIB sont consacrés en moyenne à la santé (10,3% en Belgique). Aux États-Unis, cette proportion serait même de 17%, selon la Banque Mondiale.

Dépenses en hausse

Avant la crise du coronavirus, les dépenses de santé dans le monde augmentaient à un rythme supérieur à la croissance économique globale. À l'avenir, cette tendance ne cessera de s'accroître. Pour les seuls pays de l'OCDE, on prévoit une augmentation de la part consacrée aux soins de santé de 8,8 à 10,2% du PIB à l'horizon 2030. Cette croissance a de multiples causes :

ERIN XIE,
PORTFOLIO MANAGER
DU WORLD HEALTHSCIENCE FUND



- **Le vieillissement de la population :** nous vivons de plus en plus vieux. Or, selon les Nations Unies, les plus de 65 ans consacrent trois fois plus d'argent à leur santé.
- **La croissance démographique :** de 7,8 à 9,7 milliards d'humains sur terre en 2050. Et donc davantage d'êtres humains qui souhaitent vivre en bonne santé.
- **L'importance croissante accordée à la santé et au bien-être :** citons diverses tendances telles que les traceurs d'activité, le self-testing, les examens médicaux complets, les boissons-santé, etc. Indépendamment de la tranche d'âge, les dépenses de santé augmentent.
- **L'essor de la classe moyenne dans les pays émergents :** en Chine, les dépenses de santé ne se situent actuellement qu'à 5% du PIB. Et en Inde à peine à 3,7%. Des pourcentages qui ne cesseront d'augmenter avec le souhait de vivre mieux.
- **Les développements technologiques et les investissements dans le secteur de la santé :** citons la télémédecine, la chirurgie robotisée, l'autoanalyse (comme la mesure de la glycémie au moyen d'un scanner plutôt que par piqûre dans le doigt), etc.

Comment investir dans ce secteur ?

L'intérêt croissant porté à la santé et l'augmentation des dépenses dans ce secteur offrent des opportunités aux investisseurs qui souhaitent bénéficier de cette tendance robuste à long terme. L'investissement dans la santé peut se faire de diverses manières :

- Dans les prestataires de soins et de services, tels que laboratoires, hôpitaux et centres de santé. Mais aussi dans les fournisseurs de solutions digitales et autres services de support aux institutions de santé.
- Dans les sociétés pharmaceutiques actives dans la recherche, le développement et/ou la production de médicaments.
- Dans la biotechnologie, à savoir l'application des nouvelles technologies au secteur biologique, dans le but de concevoir des médicaments ou méthodes de lutte contre les pathologies. La biotechnologie s'intéresse de plus en plus au génie génétique (ADN).
- Dans les appareils et accessoires médicaux, à savoir les producteurs et distributeurs de matériel médical (radiologie, médecine d'urgence, chirurgie, etc.).

BlackRock Global Funds – World Healthscience Fund

Le fonds¹ BlackRock Global Funds – World Healthscience Fund investit dans les 4 domaines évoqués ci-avant. Parmi un univers d'investissement potentiel de 1.000 entreprises, ses gestionnaires sélectionnent entre 70 et 120 positions. À la fin avril, le portefeuille comptait 108 actions à haute exposition (37%) dans les sociétés pharmaceutiques. "BlackRock a identifié cinq mégatendances qui influenceront profondément l'économie à long terme : la démographie, la technologie, l'essor des classes moyennes dans les pays émergents, l'urbanisation, ainsi que le changement climatique et la raréfaction des matières premières. Les soins de santé sont étroitement liés aux trois premières tendances. Ils représentent donc une intéressante opportunité d'investissement à long terme", explique AJ Ziegler, Product Strategist chez BlackRock. >

¹ Le concept de "fonds" est l'appellation commune pour un organisme de placement collectif (OPC), qui peut exister sous le statut d'OPCVM (UCITS) ou d'OPCA (non-UCITS). Un OPC peut se composer de compartiments. Les fonds sont exposés à des risques. Leur valeur peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant de leur investissement.

Entre 2000 et 2017, **les dépenses mondiales en soins de santé ont augmenté annuellement de 3,9%**, alors que la croissance économique était de 3%.



Dans les pays à hauts revenus :
+3,5% par an



Dans les pays à moyens revenus :
+6,3% par an



Dans les pays à faibles revenus :
+7,8% par an



Dans les pays à **faibles revenus**, les dépenses en soins de santé sont de **41 USD** par an et par habitant. Dans les **pays à hauts revenus**, ces dépenses atteignent **2.937 USD**.



Les soins de santé sont financés à raison de **60%** par les pouvoirs **publics** et de **40%** par les **consommateurs**.





>

Un secteur défensif

Le secteur de la santé est traditionnellement résilient lors des périodes de haute volatilité. Ce secteur est moins influencé par la conjoncture. “Que la machine économique tourne au ralenti ou à plein régime, les dépenses en soins de santé restent stables”, poursuit AJ Ziegler. “D’autre part, il faut savoir que ce fonds investit exclusivement en actions. En le choisissant, on s’expose donc à tous les risques propres à un investissement dans ce type d’actifs. Ces risques sont particulièrement élevés avec les biotechs, même si elles sont très faiblement pondérées dans le fonds. Ces entreprises doivent en effet encore faire leurs preuves. Autre impératif, avoir un horizon de placement suffisamment éloigné. Investir dans la santé, c’est investir

dans le long terme. Plutôt que de s’essayer au timing de marché, il est essentiel de rester investi suffisamment longtemps.”

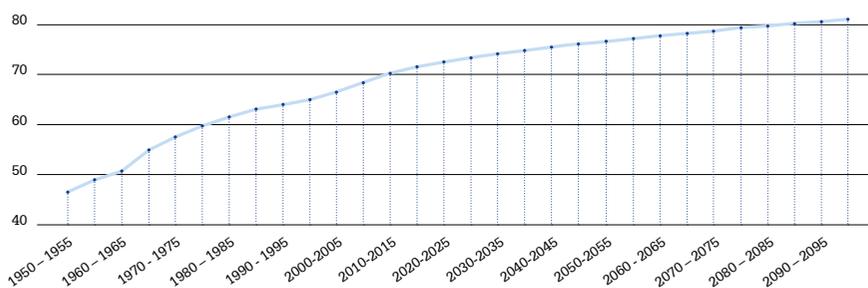
Pour répartir les risques, le fonds investit non seulement dans une centaine de positions, mais il s’ouvre aussi à tous les marchés recelant des opportunités (États-Unis, Europe, Asie...) Enfin, le BlackRock Global Funds – World Healthscience Fund investit tant dans les grandes capitalisations boursières (large caps) que dans des moyennes et petites capitalisations (midcaps et smallcaps).

Y a-t-il un docteur dans le cockpit ?

Un atout majeur : les six experts de l’équipe de gestion du fonds possèdent non seulement une expérience des marchés financiers, mais aussi du monde médical. “L’équipe met

résolument l’accent sur l’innovation et sur la détection des champions de demain. Cette orientation se reflète dans la composition de la cellule de gestion. Dans l’équipe d’Erin Xie (Portfolio Manager, chez BlackRock depuis 19 ans), on trouve notamment un médecin et plusieurs experts en biochimie, chimie ou médecine moléculaire”, explique AJ Ziegler. “Grâce à cette expertise, ils décryptent mieux les évolutions du secteur et peuvent dialoguer valablement avec les entreprises, les pouvoirs publics et les instances de contrôle.” BlackRock Global Funds – World Healthscience Fund affiche 5 étoiles Morningstar², soit le score maximum. Chez Deutsche Bank, en tant que distributeur, vous pouvez aussi effectuer des investissements périodiques dans BlackRock Global Funds – World Healthscience Fund via DB Investment Plan³. Toute décision d’investissement doit être basée sur le prospectus et sur les informations essentielles de l’investisseur, et être conforme à votre Financial ID. ✕

Espérance de vie à la naissance, dans le monde



Source du graphique : United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2019).
World Population Prospects 2019, custom data obtenues via le site internet
Sources des données de l’article : Banque mondiale, Nations Unies, OCDE, Statbel, Commission européenne

² Morningstar est un fournisseur indépendant d’analyses d’investissement. La notation Morningstar est une évaluation quantitative de la performance passée d’un fonds tenant compte du risque et des coûts imputés. Elle ne tient pas compte d’éléments qualitatifs et est calculée sur base d’une formule (mathématique). Les fonds sont classés par catégorie et comparés à des fonds similaires, sur base de leur score et ils reçoivent une à cinq étoiles. Dans chaque catégorie, les 10% de tête reçoivent 5 étoiles, les 22,5% suivants 4 étoiles, les 35% suivants 3 étoiles, les 22,5% suivants 2 étoiles, et les derniers 10% reçoivent 1 étoile. La notation est calculée mensuellement sur base des performances historiques sur 3, 5 et 10 ans et ne prend pas en compte le futur. ³ Via DB Investment Plan, vous investissez chaque mois un montant au choix (entre 100 et 500 euros). Pour de plus amples informations, consultez le règlement de DB Investment Plan sur deutschebank.be/ip.

BLACKROCK GLOBAL FUNDS – WORLD HEALTHSCIENCE FUND A2 EUR ACC – GÉRÉ PAR BLACKROCK LUXEMBOURG SA

Le fonds vise à optimiser le rendement de votre investissement, en combinant croissance du capital et revenu des actifs du fonds. Le fonds investit à l'échelle mondiale au moins 70% du total de son actif dans des actions (et autres titres de participation) de sociétés dont l'activité principale est constituée des soins de santé, des produits pharmaceutiques, de la technologie et des fournitures médicales et du développement des biotechnologies. Le gestionnaire financier par délégation (GFD) peut utiliser les instruments financiers dérivés (IFD) (c.-à-d. des investissements dont le prix repose sur un ou plusieurs actifs sous-jacents) à des fins d'investissement pour aider à la réalisation de l'objectif d'investissement du Fonds et/ou pour réduire le risque du portefeuille du fonds, réduire les coûts d'investissement et générer un revenu supplémentaire. Le fonds peut, via les IFD, créer différents niveaux d'effets de levier (c.-à-d. que l'exposition du fonds au marché est supérieure à la valeur de ses actifs). Le Fonds est géré activement et le GFD peut choisir les investissements du fonds. Lors de leur sélection, le GFD prendra en considération le MSCI World Health Care Index (l' "Indice") en construisant le portefeuille du fonds, ainsi qu'à des fins de gestion des risques pour s'assurer que le risque actif (c.-à-d. le degré d'écart par rapport à l'Indice) pris par le Fonds reste approprié compte tenu de l'objectif et de la politique d'investissement du fonds. Le GFD n'a aucune obligation quant aux composantes ou à la pondération de l'Indice lors de la sélection des investissements. Le GFD peut également utiliser son pouvoir discrétionnaire pour investir dans des titres non inclus dans l'Indice afin de profiter d'opportunités d'investissement spécifiques. Cependant, les exigences sectorielles de l'objectif et de la politique d'investissement peuvent avoir pour effet de limiter l'écart entre les avoirs du portefeuille et l'Indice. Les investisseurs devraient utiliser l'Indice pour comparer la performance du fonds. Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir pour un investissement à court terme. Vos actions ne seront pas des actions de distribution (c'est-à-dire que les dividendes seront inclus dans leur valeur). La devise de référence du fonds est le dollar américain. Les actions de cette catégorie sont achetées et vendues en euro. Cette différence de devise peut avoir une incidence sur la performance de vos actions. Vous pouvez acheter et vendre vos actions chaque jour. L'investissement initial minimal pour cette catégorie d'actions est de 5 000 USD ou sa contre-valeur en devise.

La politique d'investissement mentionnée ci-dessus est issue du KIID. Ni le rendement, ni le capital ne sont garantis ou protégés.

Parts	Capitalisation
ISIN	LU0171307068
Devise	EUR
Swing Pricing¹	Applicable (voir le prospectus)
Nature juridique	Compartiment de SICAV. La VNI est consultable sur www.fundinfo.com et www.blackrock.com
Frais d'entrée	Maximum 5 %, 1 % chez Deutsche Bank
Frais de sortie	Maximum 0 %, 0 % chez Deutsche Bank
Frais courants²	1,82 %
Apport minimal	1 part chez Deutsche Bank
Droit applicable	Droit luxembourgeois
Durée	Pas de limite
TOB à la sortie³	1,32 % (Max. 4 000 euros)
Précompte mobilier sur dividendes³	Non applicable
Précompte mobilier en cas de rachat³	Non applicable
SRRI	6 sur un maximum de 7

Profil de risque et de rendement

← Risque plus faible

Risque plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

← Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé →

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un organisme de placement collectif. Il situe ce risque sur une échelle de 1 (risque le plus faible, rendement potentiellement le plus faible) à 7 (risque le plus élevé, rendement potentiellement le plus élevé). La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Il est basé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.

RISQUES LIÉS AU FONDS

Les produits d'investissement peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant de leur investissement. Vous retrouverez ci-dessous une description générale des risques associés à ce type de fonds tels que définis par Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles. Vous retrouverez une description détaillée des risques dans le KIID disponible sur deutschebank.be. **Risque de liquidité**: ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et au moment souhaité du fait d'un manque d'acheteurs. **Risque de contrepartie**: incapacité ou refus d'une contrepartie à honorer ses obligations. **Risque de change**: fluctuations des taux de change ou de la réglementation de contrôle des changes. **Risque actions**: les actions sont, en général, plus volatiles que les obligations. Les cours des actions fluctuent en fonction de plusieurs facteurs, dont notamment des informations d'ordre général, économique, sectoriel ou relatives à la société. **Risque des marchés émergents**: risques politique, juridique, de contrepartie, et opérationnel accrus pour les marchés émergents. **Risque de concentration**: exposition concentrée à un pays ou secteur particulier.

**GLOSSAIRE**

Fonds: le concept de "fonds" est l'appellation commune pour un organisme de placement collectif (OPC), qui peut exister sous le statut d'OPCVM (UCITS) ou d'OPCA (non-UCITS). Un OPC peut se composer de compartiments. Les fonds sont exposés à des risques. Leur valeur peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant de leur investissement.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Avant de souscrire, vous avez l'obligation de prendre connaissance du document "Informations clés pour l'investisseur" et du prospectus. Nous vous recommandons également de consulter les derniers rapports périodiques de la SICAV. Ces documents peuvent être consultés sur le site deutschebank.be ou obtenus gratuitement dans les Financial Centers de Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles, en tant que distributeur, et auprès du service financier du fonds. En cas de plaintes éventuelles, le client peut s'adresser au service Client Solutions de la banque (adresse: Deutsche Bank Client Solutions, Avenue Marnix 13-15, 1000 Bruxelles; Tél. +32 2 551 99 35; Fax: +32 2 551 62 99. E-mail: service.clients@db.com). Si le client n'est pas satisfait de la manière dont sa réclamation a été traitée, il peut prendre contact avec l'Ombudsman (adresse: OMBUDSFIN, Ombudsman en conflits financiers, Ombudsfins asbl, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8, boîte 2, 1000 Bruxelles; Tél. +32 2 551 77 70; Fax: +32 2 551 77 79; E-mail: ombudsman@ombudsfins.be; Site: www.ombudsfins.be).

¹ Le swing pricing est une méthode moderne de calcul, utilisée par les sociétés de gestion, afin de déterminer la valeur nette d'inventaire de leurs OPC. Le swing pricing permet aux fonds de placement de régler les frais de transaction journaliers découlant de la souscription et des rachats par les investisseurs entrants et sortants. Vous trouverez davantage d'informations sur le swing pricing dans le prospectus. ² Les frais courants n'incluent pas la rémunération liée à la performance et les frais de transaction. Les frais de transaction mentionnés sont les derniers disponibles dans le document "Informations clés pour l'investisseur" du produit concerné à la date de cette publication. Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles reçoit un pourcentage de ses frais de gestion de la part du directeur de l'OPC sous la forme de rétrocessions. En général, ce pourcentage varie entre 50 % et 60 %. Davantage d'informations sont disponibles sur simple demande auprès de Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles. ³ Le traitement fiscal suit la législation en vigueur à la date de publication du présent article et dépend de la situation fiscale personnelle de l'investisseur. Le présent document ne constitue ni un conseil fiscal ni un conseil juridique.

Donner aux enfants, tout en assurant la protection de son conjoint

La réforme du droit successoral a modifié l'équilibre entre les droits du conjoint survivant et ceux des enfants du défunt. Aujourd'hui, comment les conjoints peuvent-ils se protéger mutuellement, tout en organisant la transmission de leur patrimoine à leurs enfants ?



Jean et Marie sont de jeunes pensionnés (65 et 63 ans). Ils ont deux fils, bien installés dans la vie privée comme professionnelle. Leur patrimoine est composé des biens suivants :

- la maison familiale acquise à parts égales, estimée à 500.000 euros.
- les portefeuilles-titres estimés à :
 - 1.500.000 euros à leurs deux noms
 - 1.200.000 euros au nom de Marie (issus de la succession de ses parents)

Dans le cadre des réflexions patrimoniales qu'ils mènent avec leur conseiller, Marie et Jean ont décidé de réaliser une donation de la nue-propiété d'une partie du portefeuille-titres détenu ensemble, soit 1.000.000 euros, à leurs deux fils. Cette donation notariée leur permet de conserver de leur vivant certaines prérogatives liées aux avoirs donnés, comme le pouvoir de gestion, le bénéfice des revenus, l'indisponibilité dans le chef des donataires, etc.

Outre la donation qu'ils vont faire aux enfants, Marie et Jean souhaitent se protéger mutuellement en cas décès. Ils se demandent si le conjoint survivant recueille des droits sur la partie des biens donnés par le défunt ? Dans l'affirmative, ces droits sont-ils suffisamment protecteurs à son égard ? Le cas échéant, peut-on renforcer la protection du conjoint survivant ? Des questions que Jean et Marie ont raison de se poser

avant de réaliser la donation à leurs enfants.

L'usufruit successif du conjoint survivant

Le droit successoral actuel attribue au conjoint survivant un droit d'usufruit sur les biens présents dans le patrimoine du conjoint défunt et composant sa succession. Avant la réforme du droit successoral, le conjoint survivant pouvait en plus dans certains cas, demander le rapport des donations faites aux enfants par son conjoint défunt. Sous certaines conditions, ce rapport lui permettait d'exercer son usufruit successoral également sur ces biens donnés. Cette règle du rapport à l'égard du conjoint survivant s'applique encore aujourd'hui à toutes les donations réalisées en avance d'hoirie avant le 1^{er} septembre 2018.

Pour les donations réalisées après le 1^{er} septembre 2018, ce n'est plus le cas. De telles donations faites par un conjoint à ses enfants ne sont désormais plus rapportables à l'égard du survivant. Toutefois, le législateur a souhaité préserver le confort de vie des conjoints au décès de l'un d'eux. Considérant les donations faites en nue-propiété par un conjoint comme participant au maintien de ce confort de vie, le législateur a instauré un nouveau droit d'usufruit au profit du conjoint survivant sur ces biens donnés. Il s'agit précisément de l'usufruit successif. Dans l'hypothèse où Marie viendrait à décéder après la

FRANCK CEDRONE
SENIOR ESTATE PLANNER



BENOÎT VERSCHUEREN
SENIOR ESTATE PLANNER



Le législateur a instauré un nouveau droit d'usufruit sur les biens donnés, au profit du conjoint survivant

donation d'une partie du portefeuille-titres en nue-propiété aux enfants, Jean pourrait donc en principe prétendre à son usufruit successif sur les titres donnés par son épouse (500.000 euros en l'occurrence).

L'usufruit successif comme instrument de protection optimal du conjoint survivant ?

Si, comme pour Jean et Marie, la volonté des parents donateurs est de se protéger mutuellement en assurant au conjoint survivant un droit d'usufruit durable et maîtrisé sur les biens donnés, l'usufruit successif peut montrer ses limites. Il ne faut en effet pas perdre de vue que l'usufruit successif est un nouvel usufruit constitué au bénéfice du conjoint survivant par la loi. Il s'agit donc d'un usufruit légal et non d'un usufruit conventionnel, tel qu'organisé dans l'acte de la donation faite aux enfants. S'agissant d'un droit légal, il est précaire à plusieurs titres. Il est en effet





>

Si la volonté des parents donateurs est de se protéger mutuellement en assurant au conjoint survivant un droit d'usufruit durable et maîtrisé sur les biens donnés, l'usufruit successif peut montrer ses limites



soumis aux règles générales de conversion de l'usufruit successoral du conjoint survivant. Quant à l'usufruit successif de Jean suite au décès de Marie, ses fils peuvent à tout moment en demander la conversion. Le cas échéant, à défaut d'accord, Jean doit se contenter d'une somme d'argent correspondant à la valeur de son usufruit. Cette valeur est calculée en fonction de son âge et des rendements obligataires pratiqués sur le marché. Inutile de dire qu'une telle valorisation de son usufruit risque de ne pas satisfaire Jean.

En outre, étant un nouvel usufruit légal et non la prolongation de l'usufruit organisé dans le cadre de la donation initiale, l'ensemble des modalités particulières prévues dans l'acte de donation ne sont pas – ou plus – d'application sur la partie de portefeuille-titres donnée par Marie. Jean ne pourra, par exemple, pas exercer seul les pouvoirs de gestion tels que définis dans l'acte initial. Il peut également s'agir de l'interdiction pour le donataire de disposer des biens donnés sans l'accord du donateur, du retour conventionnel des biens donnés en cas de prédécès du donataire, de l'obligation de maintenir les biens donnés dans le

patrimoine propre du donataire, etc. Autant de modalités qui ne s'appliquent pas à l'usufruit successif dont Jean bénéficierait.

D'autres options ?

Il est possible pour un conjoint donateur de priver son conjoint du droit à l'usufruit successif. Marie peut en effet priver Jean de ce droit par testament, sans forcément l'en informer. De son vivant, Marie peut également, pour différentes raisons, renoncer à son propre droit d'usufruit au bénéfice de ses enfants. Ces derniers récupèrent par conséquent la pleine propriété des titres donnés par leur maman (soit la moitié du portefeuille de titres). Jean n'a, dans ce cas, pas droit à l'usufruit successif sur ces titres au décès de Marie. Le fait pour Marie de rester titulaire de son droit d'usufruit sur les biens donnés jusqu'à son décès est en effet une condition posée par la loi afin d'octroyer un usufruit successif à Jean.

En résumé : ces différents éléments démontrent le caractère relativement fragile de la protection offerte au conjoint survivant par l'usufruit successif. Est-il possible d'améliorer le niveau de protection du conjoint sur-

vivant à cet égard? Peut-on sécuriser l'usufruit recueilli par le conjoint survivant sur les biens donnés en nue-propiété par le conjoint défunt et l'accompagner de modalités identiques à celles de l'acte de donation initial?

Anticiper, pour assurer une protection optimale du conjoint survivant

La question de la protection renforcée du survivant des parents donateurs doit être posée dès la rédaction de l'acte de donation de la nue-propiété des biens aux enfants. Il est en effet parfaitement possible, voire conseillé, d'organiser au profit du survivant des donateurs un droit d'usufruit sur la totalité des biens donnés suite au décès du premier donateur et ce, directement dans l'acte de donation.

Dans la pratique, diverses techniques ou clauses à insérer dans l'acte permettent d'atteindre cet objectif. En cas de donation par les deux parents, on parle de clauses d'accroissement de l'usufruit au profit du donateur survivant ou de charge dans le chef du donataire de reconstituer l'usufruit au profit du parent survivant. Contrairement à l'usufruit successif, le conjoint survivant tient son droit de l'acte de donation et non de la loi, il s'agit d'un usufruit conventionnel. Il ne tombe donc pas sous les règles générales de conversion de l'usufruit successoral légal, empêchant le donataire nu-propiétaire de contraindre le conjoint survivant à la conversion de l'usufruit du parent donateur survivant. L'usufruit conventionnel du conjoint survivant s'exerce sur l'ensemble des biens donnés en tenant compte de toutes les modalités particulières prévues dans l'acte de donation initial. Enfin, cet usufruit ne peut plus, suite à la donation, être retiré à un des donateurs par la seule volonté de l'autre.

Que faire concrètement?

Jean et Marie doivent veiller à demander à leur notaire de reprendre une clause adéquate dans l'acte de la donation faite aux enfants. En cas de décès de Marie en premier lieu, Jean obtient l'usufruit des titres donnés par Marie. Il peut jouir en toute sérénité de l'usufruit de la totalité du portefeuille-titres, le cas échéant en continuant à le gérer, et ce, ad vitam aeternam ou jusqu'à ce qu'il en décide autrement.

Ce qui précède est également d'application dans l'hypothèse où Marie réalise seule une donation en nue-propiété à ses enfants, par exemple, du portefeuille de titres dont elle a hérité de ses parents. À défaut d'autre disposition, Jean bénéficie de la même façon de l'usufruit successif sur ces biens au décès de Marie. Il est également possible d'organiser dans l'acte de donation un droit d'usufruit au bénéfice de Jean suite au prédécès de Marie. On parle dans cette hypothèse de clause de réversion de l'usufruit au profit de Jean.

Quel est le coût fiscal de cette protection?

Les droits de succession et de donation étant une compétence régionale, il faut analyser chaque situation en fonction de la région de résidence du défunt-donateur. Pour ce qui est de l'usufruit successif, la Wallonie et Bruxelles-Capitale n'ont pas pris de disposition spécifique visant à prélever des droits de succession dans le chef du conjoint survivant bénéficiaire. La Région flamande a, quant à elle, expressément prévu de prélever des droits de succession sur l'usufruit successif, sauf exemption spécifique. Cette réserve s'élève à la moitié du patrimoine successoral reconstitué. L'autre moitié, dénommée "quotité disponible", peut



Chaque situation doit être analysée en fonction de la région de résidence du défunt-donateur

parfaitement servir à renforcer la protection du conjoint survivant par rapport à ce que la loi prévoit. L'impact fiscal de la protection renforcée du conjoint survivant au travers de clauses spécifiques de l'acte de donation requiert une analyse préalable de la situation. Les conséquences en termes de droits de donation ou de succession dépendent en effet de plusieurs éléments tels la région de résidence des conjoints donateurs, leur régime matrimonial, l'enregistrement ou non de la donation, etc. Dans l'acte de donation de Jean et Marie, il est aujourd'hui possible d'octroyer au survivant un droit d'usufruit sur la totalité des titres donnés sans droits de donation ou de succession et ce, quelle que soit leur région de résidence.

Conclusion

Le cas de Jean et Marie nous démontre que la transmission de patrimoine à la génération suivante et la protection entre conjoints peuvent se combiner de manière optimale au travers d'un même acte de donation. Toute solution patrimoniale est nécessairement le fruit d'une réflexion globale autour de la situation, des objectifs propres des familles concernées ainsi que des implications civiles et fiscales. Il est recommandé de s'entourer de l'expertise de son notaire et de tout autre spécialiste en planification patrimoniale. x



Pour voir plus loin dans **l'information financière**

Pour apprécier un tableau dans son ensemble, il faut parfois prendre un peu de recul. Dans l'Expert Corner, sur [deutschebank.be](https://www.deutschebank.be), nous vous proposons une sélection des meilleures analyses et recherches menées par le groupe Deutsche Bank. Dans quel but ? Encore mieux vous informer, vous inspirer et vous conseiller. Pour vous permettre d'aller encore plus loin et de prendre des décisions encore plus éclairées.



Le groupe Deutsche Bank est actif dans plus de 70 pays sur 5 continents. Grâce à cette présence planétaire, notre International Research Center dispose d'un véritable trésor de données et d'informations. Dans notre Expert Corner, sur [deutschebank.be](https://www.deutschebank.be), nous vous proposons (uniquement en anglais) une sélection des meilleures publications de nos experts internationaux. Analyses fouillées, éclairages surprenants... Rien de tel pour appréhender le tableau dans sa globalité, et en comprendre toutes les subtilités.

- **Football: The divide between clubs will grow wider**

Dans ce podcast, Jim Reid (Research Strategist) dissèque les lois économiques qui régissent le football professionnel. Les clubs de foot sont confrontés aujourd'hui à une menace : des stades à moitié vides. Mais est-ce leur seul défi ? Les clubs les moins nantis ne seront-ils pas désormais systématiquement dribblés par les plus fortunés ? Une autre logique s'impose-t-elle ?

Écoutez ce podcast via deutschebank.be/expertcorner. Vous aimeriez trouver d'autres podcasts de Deutsche Bank Research ? Utilisez le mot-clé 'Podzept' dans Spotify, Apple Podcasts ou Google Podcasts.

- **Life after Covid-19**

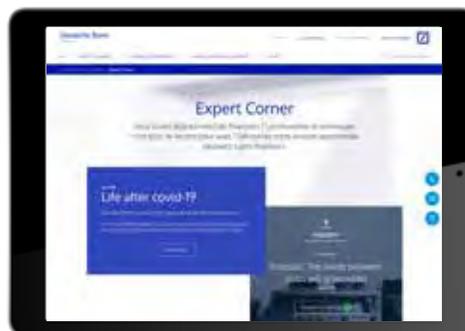
La crise du coronavirus nous aidera-t-elle à réduire les inégalités ? Devrons-nous abandonner une partie de notre vie privée ? Le télétravail est-il promis à un avenir radieux ? Les avions, comme les dinosaures en leur temps, sont-ils en voie de disparition ? Cette publication aborde 20 thématiques différentes et propose des options et des solutions pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

- **Capturing "kairos": the post-coronavirus world**

La 'parenthèse' du confinement est l'occasion rêvée d'analyser nos habitudes et de réorganiser notre vie. Pour désigner cette fenêtre d'opportunité, les Grecs anciens utilisaient un mot : *kairos* (l'occasion favorable, le temps opportun). À l'heure où de nombreux pays et secteurs se remettent en marche, les différents acteurs économiques ont une occasion rêvée de 'faire autrement'. Dans cette publication, nos experts s'intéressent plus particulièrement à la relation entre secteur privé et secteur public, ainsi qu'au rôle de la science et de l'innovation. x

Vous cherchez des informations et analyses de qualité ?

Rendez-vous sur deutschebank.be/expertcorner



Retrouvez aussi sur deutschebank.be

L'actu économique et financière deutschebank.be/actu

Il s'agit d'informations économique-financières sur mesure pour les investisseurs particuliers, d'analyses approfondies, de guides pour vous aider à choisir les meilleures solutions. Investissements, fiscalité, Estate Planning, banque au quotidien... à vous de choisir les thèmes qui vous intéressent. À tout moment, sur votre ordinateur, tablette ou smartphone, via deutschebank.be/actu et dans votre app MyBank.

La radiographie des marchés deutschebank.be/dbmarketinsights

Via cette rubrique, vous suivez les grandes évolutions des marchés d'actions, d'obligations et de matières premières, ainsi que les devises. Au menu, des analyses tranchées et des recommandations étayées pour tous les types de portefeuilles. Ces avis sont, ici aussi, fondés sur la stratégie d'investissement internationale du groupe Deutsche Bank.



HENDRIK
DEBLANDER
HEAD OF TAX

Quelle taxe pour les trackers ?

Les 'trackers' – encore appelés ETF pour Exchange Traded Funds¹ – répliquent les performances d'un indice financier. Leurs frais de gestion sont dès lors sensiblement inférieurs à ceux des fonds d'investissement à gestion active².

Une taxe de bourse est prélevée sur les trackers, tant à l'achat qu'à la vente. Selon les cas, cette taxe se monte à 0,12%, 0,35% ou 1,32%. Tout dépend de deux paramètres : le pays où le tracker est

enregistré, et l'attribution ou non d'un dividende.

Le tracker que vous choisissez distribue-t-il **un dividende** ? Dans ce cas, vous aurez **au moins 30% de précompte mobilier à payer**. Pourquoi 'au moins' ? Parce que la plupart des trackers sont enregistrés à l'étranger, où ils subissent déjà à la base le prélèvement d'un précompte mobilier.

En revanche, **aucun impôt sur la plus-value** n'est dû sur la valeur

ajoutée que vous réalisez grâce à vos trackers. Cette règle ne connaît qu'une seule exception : les trackers composés d'au moins 10% d'obligations et de liquidités. Dans ce cas, vous payez 30% de précompte mobilier sur la plus-value du segment obligataire.

¹ Un tracker, aussi appelé ETF (Exchange Traded Fund) est un fonds coté sur un marché boursier, ce qui permet de l'acheter et de le vendre tout au long de la séance boursière, comme un titre coté. Les trackers ont pour objectif de répliquer le plus fidèlement possible l'évolution d'un indice boursier prédéfini.² Le terme "fonds" est l'appellation commune pour un Organisme de Placement collectif (OPC), qui peut exister sous le statut d'OPCVM (UCITS) ou d'OPCA (non-UCITS), et prendre diverses formes juridiques (SICAV, FCP etc). Un OPC peut comporter des compartiments. Les fonds sont sujets à risques. Ils peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant de leur investissement.

	Trackers de distribution (attribution d'un dividende)	Trackers de capitalisation (pas d'attribution de dividende)
Enregistré en dehors de l'EEE	0,35%	0,35%
Enregistré dans l'EEE, mais pas en Belgique	0,12%	0,12%
Enregistré en Belgique	0,12%	1,32%

L'EEE (Espace économique européen) comprend l'Union européenne, le Royaume-Uni, la Norvège, le Liechtenstein et l'Islande.

Plus d'infos sur les trackers ?

Rendez-vous sur
deutschebank.be/trackers



KNUT HUYS
SR. FUND OF FUND
MANAGER

Pourquoi est-il préférable de (ne pas) choisir un fonds 'maison' ?

Les fonds 'maison' sont des fonds d'investissement conçus et gérés par des sociétés de gestion liées à une institution financière. Une même institution peut proposer plusieurs centaines de fonds 'maison' différents : le premier investit dans les obligations de pays émergents, le second dans la thématique climatique, le troisième dans les actions immobilières, etc, etc.

Si certains fonds se distinguent dans leur catégorie, ce n'est pas le cas pour la totalité d'entre eux. En soi, le choix d'investir dans

un ou plusieurs de ces fonds qui s'illustrent par leurs performances, voire dans des fonds de tiers, peut être une décision judicieuse. Par contre, il ne serait pas raisonnable d'espérer constituer un portefeuille diversifié au moyen des fonds d'un seul émetteur. Au même titre qu'une même personne ne peut s'illustrer à la fois en cuisine, en bricolage, en musique, en arts créatifs et en sport, aucun gestionnaire de fonds ne peut exceller dans tous les domaines.

Voilà pourquoi il est recom-

mandé de choisir une institution financière – comme Deutsche Bank en Belgique – qui vous propose non seulement ses propres fonds d'investissement, mais aussi ceux d'autres institutions et sociétés de gestion. Cette diversification est pour vous une garantie de choix, de qualité et d'impartialité du conseil.

Vous souhaitez plus d'informations sur cette question ?

Rendez-vous sur
deutschebank.be/architectureouverte



La meilleure protection pour vos investissements reste le conseil et l'expertise.

Il n'y a pas qu'en temps de crise que l'expertise peut faire la différence pour la santé de vos investissements. Ces 70 derniers jours, nos conseillers ont passé 40% d'appels en plus afin de conseiller nos clients investisseurs sur les meilleures décisions à prendre pour leurs portefeuilles. Malgré la situation exceptionnelle, ils ont continué à être à leurs côtés pour protéger leurs investissements grâce à l'expertise et aux connaissances uniques du Groupe Deutsche Bank. C'est ce qui fait notre différence.



Ces 3 derniers mois,
vous avez pris soin de ce qui était important.
Nous, nous avons pris soin de vos investissements.

Depuis le début de la crise sanitaire, votre vie a changé. Vous avez dû gérer en même temps le professionnel, la famille, la santé et ce nouveau quotidien. Chez Deutsche Bank, nous avons compris immédiatement que nous devons intensifier nos activités afin d'encore mieux vous accompagner et vous guider. Concrètement, depuis 70 jours, nous avons passé 40% d'appels en plus pour vous conseiller sur les meilleures décisions à prendre dans des marchés très volatils et complexes. Grâce à l'expertise et aux connaissances uniques du Groupe Deutsche Bank, nous avons continué à être à vos côtés pour protéger vos investissements, malgré la situation exceptionnelle. C'est ce qui fait notre différence.